



Rapport d'activité 2020

Sommaire

L'UGECAM Ile-de-France

Le Conseil de l'UGECAM Ile-de-France

Les soins de suite et la réadaptation pédiatriques de 0 à 18 ans

Espace Pédiatrique Alice Blum-Ribes

22

L'action médico-sociale enfants de 0 à 20 ans

ITEP Le Coteau

28

ITEP 77 Mosaïques

32

CAMSP Vitry / Champigny

36

CMPP Delépine

40

IME Solfège

42

Les soins de suite et la réadaptation adultes

Centre de Réadaptation de Coubert

46

Le CERRSY

52

ESSR Le Prieuré

56

L'action médico-sociale adultes

ESPO 78

62

ESPO-ESRP Aubervilliers

64

ESPR Beauvoir

68

Secteur médico-social de Coubert

72

SAMSAH 92

76

Éditos

Nicole Flajszakier Présidente du Conseil

Quand le monde entier est bloqué, les UGECAM.s et l'Assurance Maladie, elles assurent !

Parvenir à produire un rapport d'activité d'une année aussi historiquement exceptionnelle est une véritable gageure !

Et pourtant, en dépit d'un virus qui a envahi le monde entier, qui a bloqué l'économie, l'ensemble des activités (scolaires, loisirs, professionnelles, transports, etc.), les Ugecam.s et notamment la nôtre, ont su faire la démonstration que, membres de l'Assurance Maladie, elles sont restées fidèles au(x) poste(s), prenant soin des patients, accompagnant les bénéficiaires.

L'Assurance Maladie, à travers l'ensemble de ses structures (CPAM, UGECAM, etc.), comme son nom l'indique, a « assuré ». Cela est possible parce que nous sommes attachés à notre modèle de la Sécurité Sociale.

Malgré l'impact de la crise sanitaire sur les modes de travail, l'UGECAM Ile-de-France n'a jamais cessé de remplir sa mission de service public et de porter à bras le corps tous ses projets. Projets que vous pourrez retrouver tout au long de ce rapport d'activité 2020 qui met en lumière l'engagement qui est le nôtre, qui met en lumière l'immense investissement de l'ensemble de ses personnels.

La crise sanitaire nous aura permis de réaffirmer nos valeurs : la santé pour tous, l'égalité, la solidarité... je ne pourrais citer toutes les actions menées qui se sont mises en place afin de garantir une prise en charge optimale et une cohésion de groupe. Toutes les équipes, soignantes et administratives, grâce au télétravail, ont pu poursuivre leurs missions.

Durant cette période, le Conseil de l'UGECAM Ile-de-France n'a pas cessé son action, à distance également, en s'impliquant activement dans ses diverses commissions de travail que sont les Commissions Économique et Stratégique.



La Covid n'a pas empêché la démocratie du Conseil de s'exercer pleinement et continuellement.

Malgré la crise liée à la Covid-19 et ses conséquences sur nos organisations, l'UGECAM Ile-de-France a continué de rayonner. L'année écoulée nous témoigne que nous avons su nous adapter et maintenir la prise en charge de nos patients et de nos bénéficiaires. Les perspectives d'avenir sont tout aussi encourageantes. Nous poursuivons notre déploiement, tant dans nos établissements sanitaires que médico-sociaux.

Nous sommes « fiers » de contribuer ainsi à cette offre, s'inscrivant dans le seul sens de l'intérêt général, et non pour un quelconque intérêt lucratif.

C'est pourquoi, je ne peux terminer cet éditorial sans remercier très sincèrement et très chaleureusement tous mes collègues, membres du Conseil, fidèles eux aussi et investis pour le bien commun, pour le mieux-être de nos patients du sanitaire et nos bénéficiaires du médico-social.

Mais surtout, rien de tout cela ne saurait vivre, exister, sans les professionnels, tous les professionnels, quels que soient leur compétence, leur lieu d'exercice, leur métier : bravo à eux, plus que jamais cette année, pour leur engagement, leur investissement, leur présence.

Enfin, mes plus sincères pensées vont vers toutes les personnes que nous accompagnons, ainsi que leurs familles, à qui j'adresse toute ma reconnaissance pour leur confiance au quotidien.

Béatrice Dulaurier Directrice Générale



L'année 2020 restera dans les annales comme l'année d'une pandémie mondiale, bouleversant nos vies professionnelles et personnelles. Face à cette situation inédite, les équipes de l'UGECAM Ile-de-France ont su réagir et s'adapter afin de garantir la continuité de la prise en charge de patients et d'accompagnement de personnes en situation de fragilité. Je tiens à saluer l'engagement quotidien dans cette lutte de tous les instants, menée avec une exemplarité sans failles. Nous avons su rebondir devant l'adversité et démontrer notre capacité à innover et à nous adapter à ces circonstances exceptionnelles. Loin de nous affaiblir, la crise sanitaire n'a fait que renforcer les liens au sein des établissements, ainsi qu'entre le siège et les établissements.

Les établissements sanitaires ont recentré leur activité sur les missions principales tout en soulageant les hôpitaux responsables de la prise en charge des patients complexes, atteints du Covid-19, même s'ils ont dû renoncer momentanément à la prise en charge ambulatoire.

Les établissements médico-sociaux ont dû se réorganiser très rapidement pour maintenir le lien avec les personnes en situation de handicap et garantir la continuité de leur accompagnement à distance. La transformation de l'offre médico-sociale a été ainsi accélérée et tout particulièrement sa composante inclusive.

Je n'oublie pas l'importance des collaborateurs en charge des fonctions support, restés mobilisés au service des établissements, grâce à la mise en place massive du télétravail.

Même si la crise sanitaire a mobilisé beaucoup de l'énergie collective, l'année 2020 a été ponctuée par de nombreuses réalisations et projets, qui témoignent avec force de nos savoirs faire et de notre intelligence collective au service des personnes prises en charge. A ce titre, je citerai la plateforme A4+ qui accompagne vers l'insertion socio-professionnelle toute personne en situation de handicap et notamment des adultes relevant des troubles du spectre autistique, avec le souci constant de répondre aux besoins individuels de chacun.

Sans nul doute, l'installation de la plateforme A4+ dans ses nouveaux bâtiments de Lieusaint accentuera encore la dynamique de cette activité médico-sociale avec le renforcement du virage inclusif.

Côté sanitaire, saluons la certification A délivrée au SSR le Prieuré par la Haute Autorité de Santé.

La volonté de répondre aux appels à projets, qui sont dans nos cœurs de cible, n'a pas été entravée pendant la crise sanitaire et l'UGECAM Ile-de-France a été lauréate à plusieurs reprises. Le Centre de réadaptation de Coubert a ainsi remporté l'appel à projets « Accidentés de la route », lancé conjointement par le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère de l'intérieur, en vue de l'acquisition d'équipements permettant d'améliorer la prise en charge de patients, victimes d'accidents de la voie publique.

L'année 2020 a aussi vu le lancement du projet de télé-consultation et télé-réadaptation, qu'il conviendra de poursuivre de façon plus marquée au travers d'une transformation numérique plus ambitieuse.

Les projets d'informatisation du dossier patient informatisé (DPI) et du dossier usager informatisé (DUI) sont lancés et devront se concrétiser dans les meilleurs délais pour garantir la réussite des démarches de certification de nos établissements sanitaires et médico-sociaux.

Au moment d'écrire une nouvelle page de ma vie, après une carrière professionnelle de 40 ans dont plus de la moitié consacrée aux UGECAM, je veux remercier tous les professionnels de l'UGECAM Ile-de-France pour leur engagement sans failles, au service des patients et bénéficiaires, qui font confiance à notre belle et grande institution. Je n'ai pas de doute sur leur capacité et leur volonté à relever les nouveaux défis, une fois la crise sanitaire conjuguée au passé, tout en faisant le pari d'y trouver des opportunités de développement individuel et collectif.

J'ai été très fière d'avoir accompagné l'UGECAM Ile-de-France pendant les sept dernières années et je lui souhaite le meilleur pour les mois et années à venir.

Panorama

de l'UGECAM Ile-de-France

Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Acteur régional de santé, l'UGECAM Ile-de-France est un réseau d'établissements sanitaires et médico-sociaux répartis sur 27 sites géographiques. **Organisme privé à but non lucratif**, l'UGECAM Ile-de-France a une mission de **service public**.

Nos établissements ont pour vocation de prendre en charge les personnes, **du nourrisson à la personne âgée**, en situation de **handicap**, de **perte d'autonomie** ou de **rééducation**.

Notre offre de soins est diversifiée et s'étend sur l'Île-de-France. Elle couvre la **médecine physique et réadaptation**, les soins de **suite**, la **réadaptation gériatrique**, la **rééducation sociale et familiale**, la **réinsertion professionnelle**.

7 % de l'offre de soins de **suite pédiatriques** des **0-18 ans** en Île-de-France.

100 % de l'offre de soins de suite de réadaptation des **grands brûlés** en Île-de-France.

15 % de l'offre en **réinsertion professionnelle** en Île-de-France.

3101 patients
en **sanitaire**

2527 bénéficiaires
en **médico-social**

(inclus la plateforme A4+ et les antennes UEROS)



149 703 journées réalisées
en **sanitaire**

160 142 journées et actes réalisés
en **médico-social (SESSAD, CMPP et CAMSP)**

1288 professionnels
(en ETP)

3,96% de la masse salariale consacrée
à la formation professionnelle

27% de part ambulatoire
(HDJ et HAD)

125 000 000 € de chiffre d'affaires

1 plateforme A4+

90 places en HAD

29 patients suivis par des équipes mobiles (CR de Coubert et Cerssy)

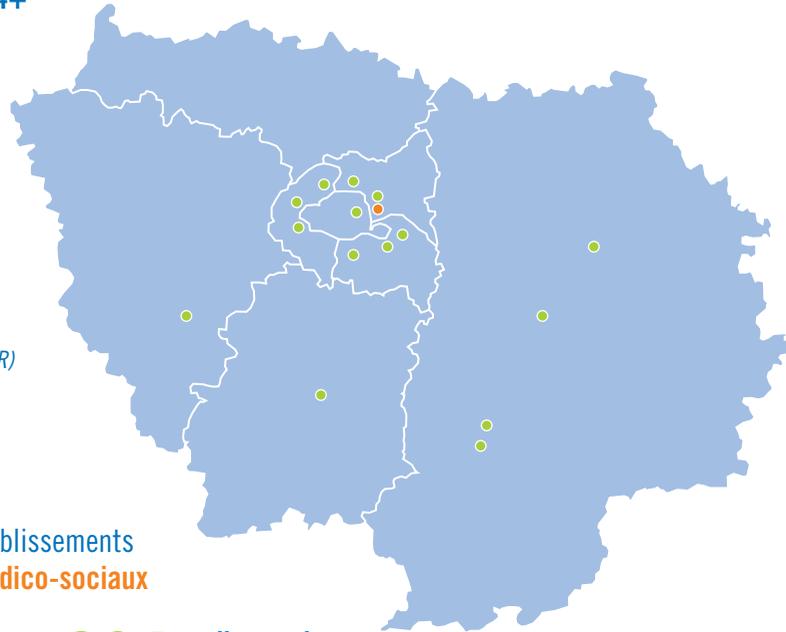
940 consultations (CR de Coubert, Cerssy et EPABR)

4 établissements sanitaires

12 établissements médico-sociaux

624 lits et places en sanitaire

1099 places en médico-social



Nos expertises

Des expertises de recours au niveau régional pour

- **l'adulte** sur des prises en charge complexes comme la réadaptation et les soins cutanés des grands brûlés, l'appareillage des amputés, la prise en charge des blessés médullaires et des cérébrolésés, des troubles de la spasticité, de la douleur chronique ;
- **l'enfant** avec la prise en charge du polyhandicap hautement médicalisé.

Des soins de proximité en sanitaire et en médico-social pour

- **l'adulte** en réadaptation polyvalente, orthopédique, neurologique et gériatrique ;
- **l'enfant** avec la prise en charge des troubles du comportement, de l'autisme, le suivi médico-psychologique et l'action médico-sociale ;
- la formation / insertion professionnelle des **travailleurs handicapés** avec deux spécificités : le public sourd & malentendant et les personnes cérébrolésées.

LE GROUPE

UGECCAM

Un groupe de l'Assurance Maladie

Premier réseau non lucratif d'établissements sanitaires et médico-sociaux, le GROUPE UGECAM est chargé de la gestion des 161 structures médico-sociales et 80 structures sanitaires de l'Assurance Maladie, réparties sur plus de 150 sites géographiques. La direction nationale oriente et pilote ces structures de soins en accord avec la stratégie définie par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Le GROUPE UGECAM assure une mission de service public bâtie sur les valeurs fondatrices de l'Assurance Maladie : solidarité et accès aux soins. Ces valeurs inspirent notre action qui repose au quotidien sur la mobilisation des compétences de tous nos collaborateurs.

Une mission de service public

Organisme privé à but non lucratif, le GROUPE UGECAM assure une mission de service public bâtie sur les valeurs de l'Assurance Maladie : égalité, solidarité, accessibilité.

Un accès aux soins ouvert à tous, sans discrimination

Le GROUPE UGECAM prend en charge ses patients, sans discrimination sociale, familiale, financière ou religieuse et veille à maintenir l'égalité d'accès aux soins à tous.

Des soins conventionnés

Les soins sont pratiqués sans dépassement d'honoraires.

Une prise en charge personnalisée

Le GROUPE UGECAM axe développement sur la prise en charge de la personne dans son intégralité. Grâce à la mise en commun des compétences des professionnels de santé et de l'action sociale, tous les aspects qui participent à la réinsertion sont pris en compte : médicaux, familiaux, financiers, professionnels...

1^{ER} opérateur privé à but non lucratif

13 UGECAM en région

80 structures sanitaires

161 structures médico-sociales

15 650 lits et places installés

14 100 professionnels en ETP



Modernisation de l'offre

En marge de la crise sanitaire qui a impulsé une accélération du virage numérique dans notre secteur, l'UGECAM Ile-de-France a déjà enclenché cette transformation depuis plusieurs années. De nombreux projets innovants ont vu le jour. Des partenariats se sont mis en place avec des acteurs du numérique et au fil du temps nos systèmes d'information se sont modernisés.

La transformation numérique de l'offre de santé est l'un des enjeux majeurs de notre secteur. C'est au sens plus global une réponse aux usages dans nos vies.

L'UGECAM Ile-de-France accompagne logiquement cette transformation numérique afin de bâtir la santé de demain.



Alain Doreau
Directeur adjoint

INTERVIEW

Pouvez-vous nous citer un ou deux exemples de projets innovants ?

Les exemples sont nombreux ! On parle beaucoup, à raison, des projets en lien avec le virage inclusif, comme la plateforme A4+ à Coubert, un guichet unique pour l'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap, ou le partenariat de l'ESRP d'Aubervilliers avec l'Ecole 42. Ces projets ont une grande visibilité en obtenant de bons résultats en termes d'insertion avec une approche nouvelle. Mais l'innovation est partout ! Présentée souvent comme une machine lente, l'UGECAM Ile-de-France fourmille d'idées, de propositions et d'actions concrètes qui l'ont profondément transformée en quelques années.

Comment la transformation numérique accompagne l'activité de l'UGECAM Ile-de-France ?

La transformation numérique est une exigence qui vient au départ de l'extérieur, à travers sa demande d'échanges, de rapidité, de traçabilité. Pour s'adapter à ces transformations sociales, le monde sanitaire et médico-social s'est mis à la page. A l'UGECAM, la situation est encore un peu plus complexe car notre système d'informations était conçu pour sécuriser les échanges normalisés liés aux remboursements de soins, qui est l'activité principale de l'assurance-maladie. Il a fallu faire preuve d'imagination. Cela commence à fonctionner. Le Cersy est équipé depuis plusieurs années d'un véritable dossier patient informatisé. Tous les établissements médico-sociaux vont être équipés prochainement d'un dossier de l'utilisateur numérique, conçu par une start-up Médiatteam. Les premiers retours sont positifs : gain de temps, exhaustivité du dossier, partage d'informations. Le dossier de l'utilisateur est un véritable plus pour les métiers de la prise en charge. Les établissements sanitaires vont se doter du logiciel Evolucare : une référence dans le monde hospitalier. Au-delà du dossier patient ou du dossier de l'utilisateur, la transformation numérique, c'est aussi la téléconsultation, le e-learning, la visioconférence, qui se sont beaucoup développés durant le confinement et ont permis la continuité des prises en charge.

Quels partenariats avez-vous mis en place ?

L'UGECAM Ile-de-France a développé un partenariat avec le Sesan (Service de santé numérique). Cette entité conçoit et met en œuvre des outils numériques pour les établissements sanitaires et médico-sociaux, par exemple Ortif (pour la télémédecine) ou ViaTrajectoire (orientation et admissions). Le DSI est régulièrement présent dans ses instances, notamment sur le développement d'outils pour le secteur médico-social.

Tirez-vous des bénéfices de la transformation numérique ?

Bien sûr ! Comme pour tout un chacun, ma vie entière, professionnelle, comme personnelle est marquée par l'utilisation du numérique. Il apporte plus de souplesse, de réactivité, de fiabilité et d'échanges. C'est surtout vrai au sein des fonctions support, et plus encore sur les fonctions budgétaires et financières où il ne serait même pas imaginable de travailler sans outil numérique. Mais il est possible d'aller beaucoup plus loin, par exemple en mettant en place un système de gestion du temps automatisé (projet RH en cours) ou des outils facilitant l'agrégation et la mise en forme des données budgétaires (projet en cours DGP).

Quelles sont les limites de la digitalisation / innovation ?

Techniquement, il n'y a pas de limites. Les outils que nous utilisons quotidiennement étaient technologiquement impensables il y a quelques années. Le progrès technique est si rapide et si inattendu qu'il est impossible d'en concevoir les limites. Le développement de l'intelligence artificielle notamment, nous réserve sans doute des surprises. Toutefois, il n'y a pas que la technique. Le soin de rééducation, la prise en charge et l'accompagnement sont avant tout une question d'écoute, de confiance, en un mot, de relation. Et sur ce terrain-là, les machines sont hors-sujet !

Avez-vous des nouveaux projets pour moderniser l'offre en 2021 ?

Bien sûr ! Nous avons déjà abordé les projets de dossiers patients et usagers, la gestion du temps automatisé, la digitalisation du dialogue de gestion budgétaire. Il y en a bien d'autres : la mise en place d'une solution de télééducation (Axomove), le développement de diverses couches informatiques qui facilitent la mise en place d'outils nouveaux... Et nous sommes attentifs à toutes les nouvelles idées qui vont surgir !

COVID

En 2020, le monde a dû faire face à une pandémie sans précédent dans l'histoire récente de l'humanité. A l'origine de cette pandémie, le coronavirus « SRAS-CoV-2 », a bouleversé la santé et l'économie mondiale, amenant à prendre des dispositions visant à limiter le nombre de personnes atteintes et à traiter efficacement celles qui le nécessitent, dans un contexte de gestion de crise. Celle-ci a conduit à adopter, sur la base de données scientifiques, des mesures médicales et politiques concernant la santé publique en mettant en place un confinement total associé à des mesures barrières pendant la première vague au printemps 2020. Les vagues qui se sont succédé, à la fin de l'été et en automne 2020, ont encore fait ressurgir l'état d'urgence sanitaire et le confinement. L'UGECAM Ile-de-France, à l'instar de tous les établissements de santé en France et dans le monde, s'est mobilisée pour participer à la lutte contre la propagation de l'épidémie liée à la COVID-19.

Chiffres clés

220
patients pris en charge

7
décès dans les établissements
sanitaires

25
bénéficiaires accompagnés



Nafissa KHALDI
Directrice de la stratégie
sanitaire et médico-sociale

INTERVIEW

Comment l'UGECAM Ile-de-France s'est organisée face à l'arrivée de l'épidémie ?

L'UGECAM Ile-de-France s'est mobilisée pour faire face à la crise sanitaire à travers un dispositif de gestion de crise s'articulant autour d'instances de pilotage et de réunions de travail, de moyens matériels mis à disposition des professionnels et d'outils de communication à destination des salariés, des usagers et des prestataires. Dès mars 2020, des cellules de crise ont été installées au niveau régional, parallèlement aux cellules de crise locales en établissement. Une « Task force » réunissant les compétences de la direction de la stratégie médicale, de la qualité, de la communication et de la veille a permis l'élaboration d'une base documentaire commune (Plan de continuité d'activité, de reprise d'activité, procédures, protocoles, ...) ainsi que des outils de communication. La recherche de l'approvisionnement en EPI pour garantir la protection des professionnels, des patients et bénéficiaires, a marqué le début de la crise. L'organisation du travail et notamment du télétravail avec l'équipement des salariés et des stagiaires des ESRP, s'est déroulée dans cette même période. Le pilotage et le suivi régulier de la situation des établissements dans les réunions et avec des outils de reporting nationaux, ont permis de réajuster la stratégie aux réalités du terrain et parfois de l'anticiper. Enfin, un retour sur expérience a été organisé après la première vague.

Quelles mesures spécifiques dans les établissements médico-sociaux ?

Conformément aux décisions gouvernementales, les établissements ont fermé mais en poursuivant leur activité par l'accompagnement et la formation à distance (FOAD en ESRP). L'accueil en CAFS a été maintenu. Face à l'urgence de la situation et pour garantir l'accompagnement des bénéficiaires, les professionnels des établissements ont rivalisé d'imagination pour mettre en place des outils adaptés au maintien du lien avec les bénéficiaires.

Quels dispositifs ont été mis en place dans les établissements sanitaires ?

La priorité des établissements sanitaires a été la prise en charge des patients COVID. Suivant les recommandations de l'ARS, les établissements SSR ont fermé les HDJ, en même temps que s'appliquait le Plan blanc. Très vite, il a été nécessaire de créer des unités COVID pour assurer la prise en charge des patients transférés du MCO et les patients COVID natifs. La réorganisation des plannings de travail en 12H et la recherche de renforts RH ont été au cœur des préoccupations des directions des établissements.

Face à l'épidémie, quels objectifs vous êtes-vous fixée ?

La priorité était de préserver la sécurité des patients, des usagers et de tous les salariés et de contribuer à la performance de la réponse de notre système de santé et de garantir la prise en charge de patients dans les SSR, ceux atteints par la COVID 19 mais aussi accompagner et maintenir du lien avec les personnes en situation de handicap. Pendant la période de déconfinement, la reprise de l'activité dans les établissements médico-sociaux et des activités ambulatoires en SSR, se sont faites progressivement dans des conditions de sécurité encadrées.

Comment avez-vous communiqué pendant la crise ?

La rédaction de courriers et lettres d'information à destination des salariés, des patients, des bénéficiaires ainsi que de leurs familles ont participé à la dynamique de sensibilisation et d'information. Les documents relatifs à la gestion de la crise et à l'organisation des établissements ont été publiés sur le blog, créé le 17 avril 2020, en accès libre à tous les agents, qui a permis de centraliser l'information liée au COVID-19 et de maintenir le lien avec les collaborateurs en confinement. La réalisation de films dans tous les établissements fut un levier majeur de valorisation de l'action menée. Le recueil de la parole des professionnels donne un témoignage de leur vécu pendant la première vague.

Quel bilan tirez-vous de cette année particulière ?

La crise sanitaire du Covid-19 a eu de nombreux effets du fait de son caractère total et des mesures très contraignantes mises en place. A l'effet de sidération des équipes des premiers jours a succédé une dynamique créatrice faisant émerger des compétences. La réorganisation en urgence des établissements dans un climat d'incertitude a permis d'éprouver notre principe de solidarité et notre capacité à nous adapter à des situations complexes et à mesurer la résilience des professionnels. L'élan de solidarité a fait naître chez les professionnels un sentiment d'appartenance et de fierté, cette situation a également été vécue comme une grande source de stress, ayant des impacts psychologiques que nous continuons à prendre en compte.



Virage inclusif

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est porteuse d'une véritable vision. Elle ambitionnait d'assurer aux personnes handicapées un monde plus ouvert et plus accessible. En effet, elle donne une inflexion notable à la politique publique de l'accompagnement du handicap en redéfinissant les trois grands champs de l'intervention sociale et médico-sociale, avec pour objectif une inclusion chaque fois que possible en milieu ordinaire : la scolarité, le travail et l'accompagnement des actes de la vie quotidienne. Cependant, la loi du 11 février 2005 est jugée imparfaitement appliquée puisque le dispositif historique d'accompagnement des personnes en situation de handicap n'apportait pas à bon nombre d'entre elles la réponse attendue à leur besoin légitime d'inclusion et d'insertion pleine et entière dans la cité.



Nafissa KHALDI
Directrice de la stratégie
sanitaire et médico-sociale

INTERVIEW

Pouvez-vous nous expliquer le virage inclusif dans les établissements médico-sociaux ?

La loi de 2005 a fait évoluer le modèle institutionnel de protection des établissements médico-sociaux et inscrit dans le texte une acceptation large du handicap. Le principe de droit à compensation doit permettre à la personne de faire face aux conséquences de son handicap et implique la promotion d'un « accès partout et pour tous ». Sous l'impulsion des pouvoirs publics, les établissements, ont engagé une transformation de leur offre avec des réalisations probantes. Le déploiement de la « Démarche réponse accompagnée pour tous » suite au rapport Piveteau en 2014 appelle les établissements à apporter des réponses à toutes les situations, surtout les plus complexes. La circulaire du 2 mai 2017 donne les moyens d'accélérer cette transformation.

Comment se concrétise-t-il au sein de l'UGECAM Ile-de-France ?

Dans le cadre du projet stratégique DNGU, l'UGECAM IdF, s'engage résolument dans la transformation inclusive de son offre médico-sociale, en capitalisant sur les premières actions déjà menées et en systématisant les démarches d'inclusion adaptées aux personnes accompagnées. Les modalités d'accompagnement mises en œuvre durant la période de confinement ont constitué une opportunité pour accélérer la transformation inclusive des établissements et services. Le virage inclusif se traduit par une volonté de changement avec le passage d'un concept de protection de la personne à un concept de pouvoir agir.

Avez-vous des exemples d'actions inclusives à nous citer ?

Les projets d'établissements intègrent à travers ces axes de développement, les indicateurs Cluzel et les indicateurs CPG. Depuis leur présentation, fin 2019, certaines actions ont pu être mises en œuvre ou amorcées, comme par exemple l'ouverture de l'antenne ESPO 78 et UEROS à Poissy ; Le développement de l'emploi accompagné figure dans les projets des ESRP ainsi que l'accueil de nouveaux publics, notamment avec des TSA ou des jeunes adultes. L'inclusion est pensée en fonction des projets sur l'habitat, mais aussi sur la culture ou la pair-aidance.

Comment voyez-vous le développement de la plateforme A4+ ?

Le fonctionnement en plateforme médico-sociale s'impose comme un mode de fonctionnement pertinent pour relever les défis de la transformation de l'offre médico-sociale et de l'inclusion en milieu ordinaire. La plateforme A4+ avec une offre spécialisée TSA à ses débuts, s'est ouverte à tous les handicaps et d'une autorisation initiale d'accompagner 25 bénéficiaires, A4+ a aujourd'hui une liste d'attente de plus de 400 personnes. L'éventail des solutions proposées permet de s'adapter au parcours de la personne accompagnée. Cette souplesse et la réactivité qu'elle suppose, tout en maintenant un niveau d'expertises et d'interventions important, sont les modes de fonctionnement vers lesquels tendent les établissements.

Comment s'adapte le personnel pour proposer cette nouvelle offre de service ?

Les professionnels devront intégrer à travers les projets déployés une nouvelle forme de travail, bousculant alors des décennies de pratiques, de fonctionnement et de modèles culturels bien institués. Les échanges, les groupes de travail, les temps de concertation témoignent que la grande majorité des personnes regardent avec bienveillance cette évolution mais aussi avec vigilance car les transformations réclament plus de visibilité, plus d'accompagnements, plus de formations et plus de temps pour adapter correctement nos organisations.

Quelles sont les perspectives pour 2021 ?

Le principal objectif fixé est l'accompagnement des établissements médico-sociaux dans la mise en œuvre du plan de transformation médico-social. Les établissements devront donc procéder à une revue de l'organisation interne et prévoir son adaptation au regard des nouveaux projets développés avec pour finalité le déploiement de la démarche d'autodétermination des usagers, l'individualisation des accompagnements et le déploiement, le cas échéant, de plateforme médico-sociale permettant le passage d'une logique d'établissement à une logique de parcours centrée sur l'utilisateur.

Le Conseil de l'UGECAM Ile-de-France

Nicole FLAJSZAKIER, Présidente
Franck SAUL, 1^{er} Vice-président
Jean-Yves DELANNOY, 2^{ème} Vice-Président
Abderrazak KITAR, 3^{ème} Vice-Président

Composition du Conseil

34 membres ayant voix délibératives.

Au titre de l'article L.231-3 du code de la Sécurité Sociale, chaque organisation ayant désigné un ou plusieurs représentants au Conseil désigne un nombre égal d'administrateurs suppléants.

16 représentants des **assurés sociaux** désignés par les **organisations syndicales de salariés** interprofessionnelles représentatives (4 CFTD, 2 CFE-CGC, 2 CFTC, 4 CGT, 4 FO)

7 représentants des **employeurs** désignés par le **MEDEF**

3 représentants des **employeurs** désignés par la **CPME**

4 représentants des **employeurs** désignés par l'**U2P**

4 représentants **délégués** par la **Fédération Nationale de la Mutualité Française**

6 représentants **du personnel** au Conseil

Les membres ayant voix délibérative leur suppléant entre parenthèses

Liste nominative

Collège des salariés

Nicole FLAJSZAKIER (C.PALLATIER)
Thierry BENEFICE (M-H. VAN)
Christophe LE COMTE (R. PAINCHAN)
Sepideh ZABETI-DAVID (P. PANNIER)
Florence JOURNE (M. CASTAGNET)
Lionel FAUBEAU (Y. LE MEN)
Maria Dos Anjos CRESPEL (B. HAYAT)
Jean-Yves DELANNOY (N. BOUZAR)

Collège des employeurs

Daniel DADU (Non désigné à ce jour)
Jean-Pierre COURBON (A. LIGNEAU)
Franck SAUL (A. RICHNER)
Pascal TISSERAND (A. LE CALOUDEC)
Martine GUIBERT (J.MARTIN)
Abderrazak KITAR (Non désigné à ce jour)
Yves DEVAUX (M. HADJIPANAYOTOU)
Hichem MARZOUK (S. LEVEQUE)

Fédération nationale de la mutualité française

Daniel CHAUVEAU (M. LABARRE)
Marie-Annick GAUDIN (P. ROGERET)

La commission stratégique leur suppléant entre parenthèses

Président :

Yves DEVAUX (U2P)

Vice-Président :

Florence JOURNE (CFTD)

My Huong VAN (T. BENEFICE)

Sepideh ZABETI-DAVID (C. LE COMTE)

Florence JOURNE (L. FAUBEAU)

Bernard HAYAT (M. CRESPEL)

Nasser BOUZAR (J-Y DELANNOY)

Franck SAUL (Pascal TISSERAND)

Abderrazak KITAR (M. GUIBERT)

Yves DEVAUX (S. LEVEQUE)

Marie-Annick GAUDIN (P. ROGERET)

La commission économique leur suppléant entre parenthèses

Président :

Jean-Yves DELANNOY (CFE-CGC)

Vice-Président :

Pascal TISSERAND (MEDEF)

Christian PALLATIER (N. FLAJSZAKIER)

Sepideh ZABETI-DAVID (C. LECOMTE)

Lionel FAUBEAU (F. JOURNE)

Maria CRESPEL (B. HAYAT)

Jean-Yves DELANNOY (N. BOUZAR)

Daniel CHAUVEAU (M. LABARRE)

Pascal TISSERAND (F. SAUL)

Abderrazak KITAR (M. GUIBERT)

Hichem MARZOUK (M. HADJIPANAYOTOU)

La réunion « chefs de file » leur suppléant entre parenthèses

Nicole FLAJSZAKIER (T. BENEFICE)

Sepideh ZABETI-DAVID (C. LECOMTE)

Florence JOURNE (L. FAUBEAU)

Maria Dos Anjos CRESPEL (B. HAYAT)

Jean-Yves DELANNOY (N. BOUZAR)

Franck SAUL (P. TISSERAND)

Abderrazak KITAR (M. GUIBERT)

Yves DEVAUX (S. LEVEQUE)

Daniel CHAUVEAU (M-A. GAUDIN)

Les commissions des relations avec les usagers leur suppléant entre parenthèses

EPABR

Martine GUIBERT (N. FLAJSZAKIER)

Centre de Réadaptation de Coubert

Yves DEVAUX (M-A. GAUDIN)

ESSR Le Prieuré

Maria CRESPEL (M.H. VAN)

Le CERRSY

Stéphane LEVEQUE (J-Y. DELANNOY)

Faits marquants 2020

du Conseil et de ses commissions



Un Conseil présent, acteur, dans son rôle

Malgré la crise sanitaire, l'activité du Conseil et de ses commissions de travail s'est poursuivie en 2020 avec la tenue de sept séances, en visio-conférence, pour absolument prévenir toute contamination - par un membre du Conseil- du personnel, des parents et des enfants de l'EPABR, au sein duquel se trouve le siège social. En sus des sujets habituels tels que les dossiers financiers et immobiliers, la gestion de la crise Covid dans les établissements sanitaires et médico-sociaux s'est inscrite dans les débats. La particularité, outre ce contexte spécifique, fut la dynamique d'un Conseil qui s'est inscrit dès septembre 2020 dans le projet de restructuration de Coubert, se proposant un planning serré et la mise en place d'une

« commission spécifique spéciale Coubert », réunissant les deux commissions habituelles (stratégique et économique). En parallèle des réunions de « chefs de file » se sont déroulées très souvent, autour là aussi, de la Présidente, moteur de cette activité soutenue, pour un Conseil associé et légitimé. L'ensemble des Chefs de file, au-delà des appartenances, est ainsi resté soudé cette année, volontaire, travaillant les dossiers et forces de proposition. L'ensemble des Conseillers ont été actifs dans les commissions, les instances, et ont représenté le Conseil dans les CDU et CVS, participant ainsi à la vie des établissements, et en rendant compte ensuite au Conseil (par mail).

Stratégie

- Point de situation sur la gestion de la crise sanitaire au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Présentation du projet de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée pour accueillir des personnes polyhandicapées) à Clichy dans le département des Hauts-de-Seine et interventions auprès des élus du département et de la ville
- Revue des appels à projet : création d'une plateforme de diagnostic autisme de proximité dans le Val-de-Marne, création d'une plateforme pour personnes en situation d'handicap psychique dans l'Essonne
- Présentation des projets d'établissements médico-sociaux au Conseil du 1^{er} septembre 2020 puis vote au Conseil du 15 décembre 2020 (*adopté*)
- Rapport d'activité 2019 (*adopté*)
- Débats autour du projet stratégique Coubert : présentation de l'audit du cabinet CMI à la Commission Stratégique du Conseil du 4 février 2020 puis au Conseil du 25 février 2020, les scénarios à approfondir au Conseil du 20 octobre 2020, réunion de la Commission Extraordinaire du Conseil Spéciale « Coubert » du 7 décembre 2020, point d'étape au Conseil du 15 décembre 2020

Financier

- EPRD/PGFP sanitaire 2020-2024 (*adopté*)
- Budget 2020 du Siège et de la Gestion des Services Partagés (GSP) (*adopté*)
- Comptes 2019 (*adopté*)
- Affectation des résultats 2019 (*adopté*)
- EPRD/PGFP médico-social 2020-2024 (*adopté*)
- Budget 2021 du Siège et de la Gestion des Services Partagés (GSP) (*adopté*)
- Don de l'URSSAF Ile-de-France par la monétisation des journées RTT (*adopté*)
- EPRD/PGFP sanitaire 2021-2025 (*adopté*)

Immobilier

- Prolongation de la convention de mise à disposition des locaux de Clichy jusqu'au 30 juin 2020 (*adopté*) puis au 30 septembre 2020 (*adopté*) puis au 20 octobre 2020 (*adopté*)
- Mandat de vente des modulaires (*adopté*)
- Vente immobilière de Boulogne : modification du bénéficiaire de la dation inscrite à l'acte authentique du 31 mai 2013 (*adopté*)
- Mandat de vente d'une parcelle de terrain à Bois-le-Roi (*adopté*)

Quelques faits marquants 2020

JANVIER

- Mise en place de la **plateforme inclusive A4+**
- Une **nouvelle antenne** voit le jour à Poissy pour l'ESPO 78

FÉVRIER

- Le CR de Coubert remporte l'**Appel à Projet « Accidentés de la route »**
- Le **Coteau et le CR de Coubert sont labellisés Culture et Santé** en Ile-de-France pour la période 2020-2022

MARS

- **Mise en place massive du télétravail** pour les fonctions support et développement de la prise en charge et l'accompagnement à distance dans le SSR et le médico-social

JUIN

- **Dons de RTT de l'URSSAF Ile-de-France** au personnel soignant de l'UGECAM Ile-de-France : 16313.39 €. La somme a servi à financer des cocons de sieste pour le personnel soignant du CR de Coubert.

AVRIL

- Tournage des **films documentaires « Au temps de la Covid-19 »** à l'UGECAM Ile-de-France

JUILLET

- **Certification A du Prieuré** par la Haute Autorité de Santé (HAS)

DÉCEMBRE

- Accélération du lancement de projet **téléconsultation et télé-réadaptation**



Espace Pédiatrique Alice Blum-Ribes

La prise en charge sanitaire des **0-18 ans** est assurée par la **rééducation** et les **soins de suite** proposés par l'Espace Pédiatrique Alice-Blum-Ribes ouvert en 2017.

Avec **102 lits et places installés**, l'EPABR couvre **10% de l'offre** de soins de suite pédiatrique régionale. Il est spécialisé sur les affections de l'appareil locomoteur, du système nerveux, respiratoires et cardiovasculaires. Il propose également des prises en charge spécifiques : nourrisson porteur de handicap, obésité syndromique, soins palliatifs et de fin de vie, éducation thérapeutique ambulatoire.

L'établissement travaille en filière avec les hôpitaux parisiens de proximité : Robert Debré, Armand Trousseau, Necker Enfants Malades ainsi que ceux de Seine-Saint-Denis comme le CHI André Grégoire de Montreuil et le GH Jean Verdier à Bondy. Il s'inscrit dans un réseau de partenariats : Paliped (soins palliatifs), IMC, Maladies rares, Pédiatrique de l'Est parisien...



Les soins de suite et la réadaptation pédiatriques de 0 à 18 ans

L'Espace Pédiatrique

Alice Blum-Ribes (EPABR)



84 lits autorisés en hospitalisation complète

18 places autorisées en hospitalisation de jour

166,26 ETP 2020

Mission

L'Espace Pédiatrique Alice Blum Ribes (EPABR) a une activité de Soins de Suite et de Réadaptation pédiatrique qui prévient ou réduit les conséquences des déficiences et des limitations de capacité des patients et promeut leur réadaptation et leur réinsertion. Ses missions sont les soins médicaux, curatifs et palliatifs, la rééducation en vue de la récupération intégrale ou optimale, la réadaptation pour permettre au patient l'adaptation au mieux à ses limitations et le recouvrement maximal de ses conditions de vie, la préparation et l'accompagnement à la réinsertion familiale, sociale et scolaire, et les actions de prévention et d'éducation thérapeutique.

L'EPABR poursuit son implantation par des partenariats avec la ville, le médico-social et les hôpitaux court séjour pour construire une meilleure réponse aux besoins territoriaux. Il agit dans la lutte contre des maladies chroniques dont l'obésité. Il souhaite améliorer la santé des jeunes montreuillois en partageant avec les acteurs du territoire son expertise médicale et son plateau de rééducation réadaptation pluridisciplinaires.

En partenariat avec l'équipe Relais Handicaps Rares d'Ile-de-France, l'EPABR fait évoluer l'évaluation des situations de handicap et la construction des solutions d'accompagnement pour permettre des parcours de vie sans rupture. Il participe à des études nationales universitaires sur le polyhandicap (vision, qualité de vie, etc.). In fine, l'EPABR développe une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales. Il est ainsi connu davantage et consolide son développement d'activités.



Mme BAH
Mère d'une patiente

Restée avec sa fille de 18 mois pendant cinq semaines en hospitalisation 24h/24 de mars à avril 2020

Comment avez-vous vécu l'hospitalisation de votre fille durant le confinement ?

Je me suis sentie en sécurité ici. J'avais le souhait d'accompagner mon enfant. D'être impliquée pleinement dans le soin de mon enfant, cela m'a beaucoup plu. Vous ne voyez pas le confinement de la même manière. L'EPABR respecte les personnalités de chaque enfant et des parents aussi. Il y a une certaine chaleur humaine qui est apportée à tout cela.

Je me sens faisant partie de l'équipe.

Un souvenir fort a été le premier contact avec l'aide-soignante et le médecin, qui m'ont mis en confiance malgré les événements, en étant courtois et accueillant. D'une manière générale, j'essaye de prendre toujours le meilleur côté des situations.

Malgré la situation très difficile que je vivais, je me suis dit que j'ai eu la chance de tomber sur une structure qui m'a bien accompagnée et qui m'a écoutée.

Quelle relation avez-vous avec le personnel de l'établissement ?

J'ai des relations cordiales et respectueuses. Le personnel respecte mon rythme et celui de ma fille. Je me sens écoutée. Je comprends les traitements et le but des prises en charge. J'ai toujours eu des explications de la part de l'équipe pour chaque soin et chaque rééducation. J'arrive à garder ma position de parent en étant impliquée à ma juste place.

Que préférez-vous dans la prise en charge de votre enfant ?

Ma fille est passée ensuite en hôpital de jour avec plusieurs rééducations. J'apprends beaucoup en orthophonie. Le personnel me montre une manière de communiquer avec mon enfant via un autre langage en utilisant des signes. C'est très important pour moi.



Sandrine COLOMBINI
Directrice de l'établissement

Comment a été vécue la pandémie de COVID-19 ?

La pandémie de COVID-19 a fait jaillir des tensions inconnues jusque-là : l'interdiction de certaines visites, l'isolement d'un parent, la perte d'emploi d'un conjoint... Cette épreuve nous a fait prendre conscience de notre capacité collective à faire face à la crise et ainsi reconnaître notre force. Notre agilité face au changement et notre capacité d'adaptation nous ont permis de tout mettre en œuvre collectivement pour palier du mieux que nous pouvions.

Constatez-vous une évolution dans l'hospitalisation ?

La préférence collective pour le maintien à domicile (HAD) ou l'alternative ambulatoire (HDJ) conduit à retarder l'hospitalisation conventionnelle. Cette dynamique s'est accrue en période COVID et tendrait à se confirmer. Ce changement s'accompagne du même coup de difficultés. Par exemple, les patients admis en SSR HC pédiatrique sont plus « lourds médicalement » et souvent issus d'un contexte de grande précarité.

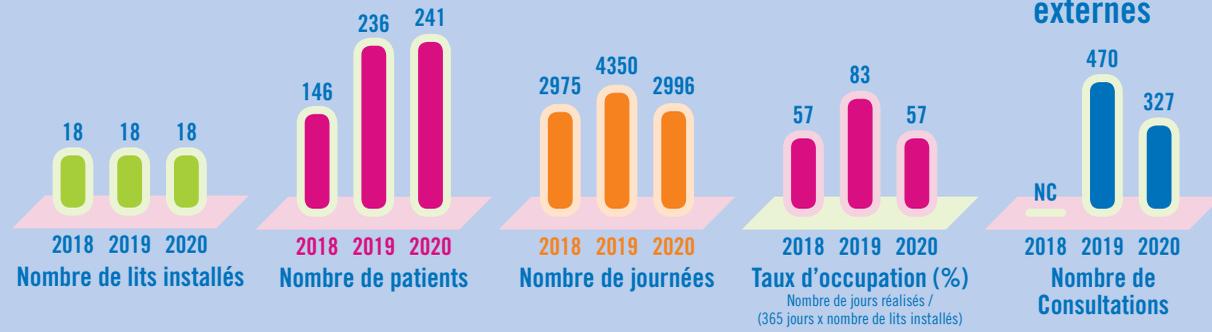
Pourriez-vous expliquer votre projet d'établissement ?

En 2021, l'EPABR poursuivra l'actualisation de son projet d'établissement. Les trois orientations du projet médical 2022-2027 consisteront à affirmer et consolider une offre de prise en charge de soins de suite et réadaptation infantile spécialisée (affections de l'appareil locomoteur, du système nerveux, respiratoires) et spécifique (nourrisson porteur du handicap, obésité, douleur, soins palliatifs et fin de vie, etc.), à s'inscrire dans la politique de santé des villes de proximité afin de participer activement à la prévention sanitaire (par exemple l'EPABR est le premier SSR pédiatrique d'Ile-de-France agréé dispositif Prescri'Form), et à garantir le droit de tous à l'accès aux soins, à l'éducation et à l'apprentissage adaptés. L'EPABR offre la possibilité aux jeunes ayant la capacité de poursuivre leur scolarité en son sein grâce à l'Unité d'enseignement de l'Education nationale et à des associations de soutien scolaire. L'établissement propose aussi des journées d'évasion, grâce à nos partenaires, permettant aux enfants hospitalisés, en situation de handicap temporaire ou évolutif, de sortir des murs de l'hôpital.

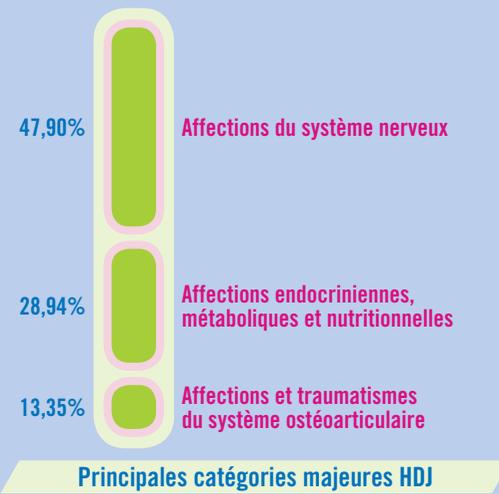
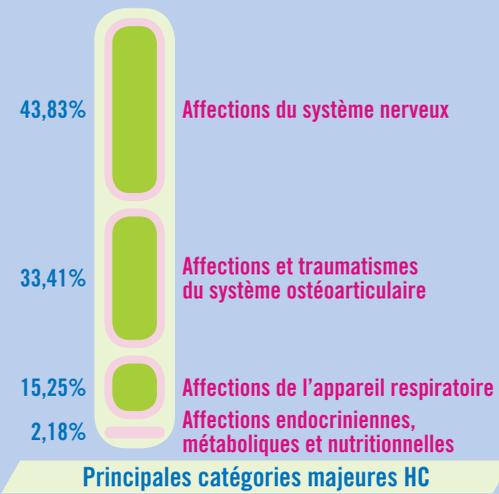
Hospitalisation complète



Hospitalisation de jour



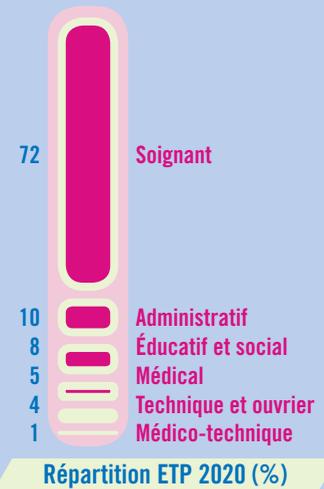
Consultations externes



Ressources

	2020
Charges	17 052 521
Produits	18 874 994
Résultat	1 822 473

Budget



L'action médico-sociale

Enfants de 0 à 20 ans

ITEP Le Coteau

ITEP 77 Mosaïques

CAMSP Vitry-Champigny

CMPP Delépine

IME Solfège

La prise en charge dans ces établissements comprend le **suivi médico-psychologique** des enfants en consultation, le **dépistage** et la **prise en charge du handicap** chez les nourrissons et jeunes enfants enfin, la prise en charge des **troubles du comportement** et **troubles autistiques** des enfants et adolescents en internat, semi-internat, CAFS, SESSAD et IME.

Sur la tranche d'âge 6-12 ans, l'UGECAM Ile-de-France est un acteur majeur de la prise en charge des enfants du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne où l'ITEP Mosaïques représente 70% de l'offre en internat et en semi-internat.

Ces prises en charge sont des activités de proximité qui assurent le suivi de près **1000 enfants par an**.

Ces établissements s'inscrivent dans de nombreux réseaux et partenariats dont ceux de l'Education Nationale, l'aide Sociale à l'Enfance (ASE), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), l'ANECAMSP, l'AIRE.



ITEP

Le Coteau



54 places agréées en Internat

72 places agréées en Semi-internat

30 places agréées en CAFS

96 places agréées en SESSAD

6 sites géographiques

134,94 ETP 2020

Mission

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) Le Coteau accueille des enfants et des adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Les enfants, adolescents se trouvent de ce fait, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé.

Plusieurs modalités d'accueil sont proposées:

Internat / Semi-internat / SESSAD / CAFS.

La mission de l'ITEP se décline en plusieurs actions :

- Accompagner le développement des enfants au moyen d'une intervention interdisciplinaire, thérapeutique, éducative et pédagogique ;
- Maintenir le lien avec le milieu social et familial des enfants ;
- Favoriser l'intégration en milieu scolaire ordinaire ou adapté ;
- Assurer un suivi des enfants durant les trois années après leur orientation.

Les enfants sont adressés à l'ITEP par la MDPH après demande et accord de leurs parents.



Rachid M'NARI
Éducateur à l'internat

Le confinement a-t-il modifié votre métier ?

Éducateur à l'internat, je suis devenu du jour au lendemain « éducateur à distance » : plus de groupes et plus de quotidien. Mes repères professionnels ont été complètement bouleversés, sans parler du contexte dans lequel nous nous retrouvons. Je me suis senti impuissant. Lorsque des parents me faisaient part d'une situation difficile avec leur enfant, j'avais le sentiment de n'avoir aucun moyen d'action à distance. Et puis au fur et à mesure des échanges avec les enfants, et ce qui était beaucoup moins courant avant, avec les parents et les autres intervenants (enseignant, assistante sociale...), ma fonction de référent prenait tout son sens.

Comment avez-vous maintenu le lien avec les enfants ?

Nous avons mis en place pour chacun, 2 ou 3 appels téléphoniques hebdomadaires en visioconférence quand cela était possible. Nous nous sommes rendu compte que les parents s'organisaient pour que leurs enfants puissent poursuivre leur scolarité. Mais qu'il y avait beaucoup de tensions et d'inquiétudes. Nous sommes restés à leur écoute, et avons cherché à les rassurer, à valoriser leurs efforts et à les aider à relâcher la pression. Pour cela, je proposais du sport à distance ou des jeux de société. Maintenir le lien, c'est essentiel, à distance c'est possible, même si cela ne remplace pas le présentiel.

Vos échanges ont-ils été bouleversés ?

Nos échanges se sont adaptés aux outils permettant la relation à distance : le téléphone et l'ordinateur. Avec l'équipe, les réunions se sont poursuivies par Skype. Cela a permis de rester bien connectés et de continuer le travail pluridisciplinaire. Je me suis senti vraiment soutenu par mon responsable coordonnateur. Il m'est même arrivé de me déplacer à domicile chez un bénéficiaire avec une assistante sociale. Les échanges avec les familles et les partenaires extérieurs se sont intensifiés. Ce qui s'est tissé pendant cette période de confinement se poursuit et s'inscrit désormais dans notre pratique.



Samir EL HADDAD
Directeur de l'établissement

Quels sont vos objectifs ?

Dans le contexte de restructuration de l'offre médico-sociale, nos chantiers 2022-2026 sont nombreux et importants. Restructurer l'offre afin de favoriser une vision globale de l'enfant en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs du champ de l'enfance pour construire des parcours différents est un objectif que nous portons. Restructurer l'offre afin de permettre aux jeunes et à leurs parents de s'approprier leur parcours de vie, est également un objectif de l'ITEP.

En quoi s'appuie la logique de parcours ?

Le passage d'une logique d'admission à une logique de parcours doit s'appuyer sur une plateforme de services modulables. Ce parcours est constitué d'une série d'étapes et de changements en matière de mode de vie, de lieu de vie, de mobilité d'activités et de situations relationnelles. Cette logique de parcours a pour conséquence de nous adapter en permanence pour répondre aux besoins des bénéficiaires dans l'objectif d'éviter des ruptures dans leur parcours de vie. Notre objectif est de dépasser le concept d'établissement au profit de cette nouvelle entité, la plateforme de services. Cette plateforme n'a pas de vocation à répondre à tous les besoins mais de répondre à un maximum de besoins car elle offre une diversité de services dans une logique de parcours cohérent et adaptable.

Que permet cette nouvelle approche ?

Cette adaptabilité doit offrir une palette de services évolutifs en interne et en externe en collaboration avec d'autres partenaires et institutions. Les bénéficiaires seront approchés par leurs capacités et non par leurs déficiences. C'est certainement le plus gros défi qui se présente à nous pour les années à venir.

Internat

	2018	2019	2020
Nb places installées	54	54	54
Nb enfants pris en charge	67	59	60
Nb jours ouverture	211	211	211
Nb journées réalisées	9809	9923	5931
Taux occupation (%)*	86	87	52
DMS (an)	2,67	2,5	2,7

Semi-internat

	2018	2019	2020
Nb places installées	54	54	54
Nb enfants pris en charge	66	71	61
Nb jours ouverture	211	211	211
Nb journées réalisées	10358	10596	7234
Taux occupation (%)*	91	93	64
DMS (an)	2,24	5	3,9

CAFS

	2018	2019	2020
Nb places installées	30	30	30
Nb enfants pris en charge	28	30	21
Nb jours ouverture	300	300	300
Nb journées réalisées	8227	7202	5409
Taux occupation (%)*	91	80	60
DMS (an)	5,9	7,79	7,8

Semi-internat de Joinville-Le-Pont

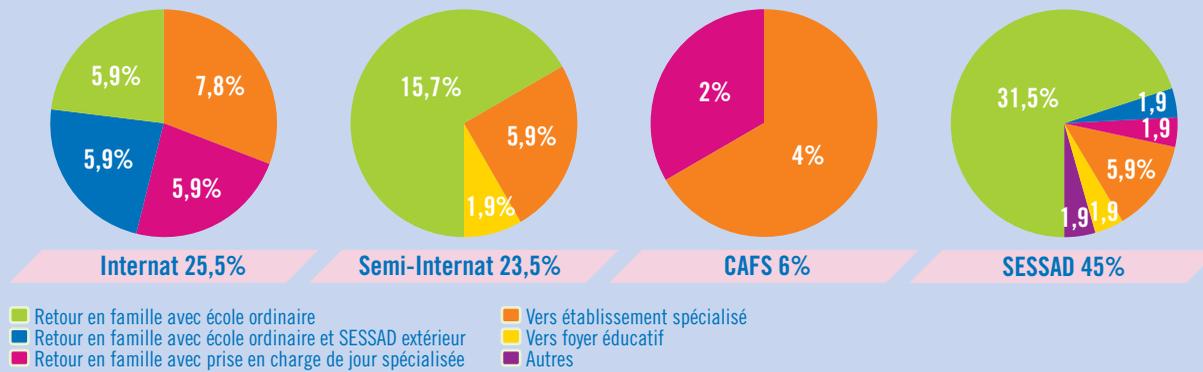
	2018	2019	2020
Nb places installées	18	18	18
Nb enfants pris en charge	21	21	21
Nb jours ouverture	211	211	211
Nb journées réalisées	3326	3310	1513
Taux occupation (%)*	88	87	40
DMS (an)	2,18	1,93	2

*activité réalisée / (nb de jours d'ouverture x nb de places agréées)

	2018	2019	2020
Nb places installées	96	96	96
Nb enfants pris en charge	105	115	112
Nb semaines ouverture	42,2	42,2	42,2
Nb actes. réalisés	10782	10029	7999
Taux occupation (%)*	99	88,4	68
DMS (an)	1,92	2,39	2,1

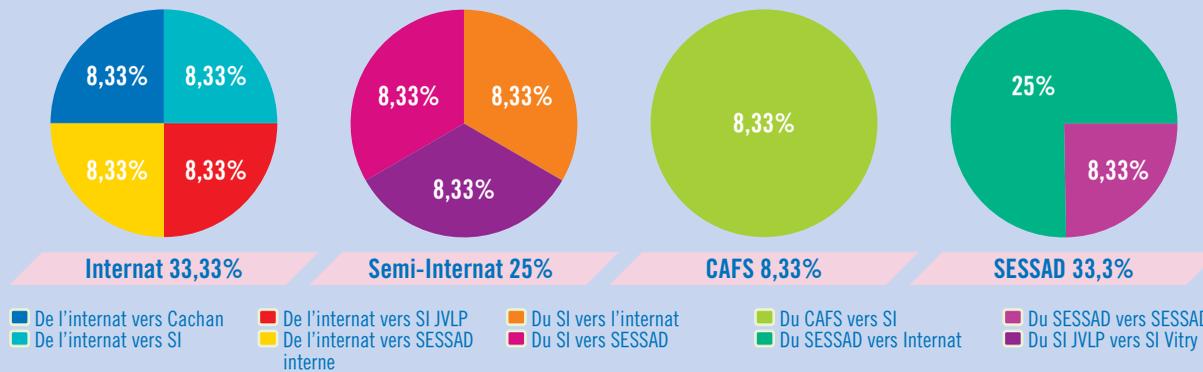
*activité réalisée / activité théorique (nb semaines d'ouverture x nb de places agréées x 3 actes)

Sorties et orientations : Sortants du DITEP



■ Retour en famille avec école ordinaire
■ Retour en famille avec école ordinaire et SESSAD extérieur
■ Retour en famille avec prise en charge de jour spécialisée
■ Vers établissement spécialisé
■ Vers foyer éducatif
■ Autres

Dispositif / Passerelles



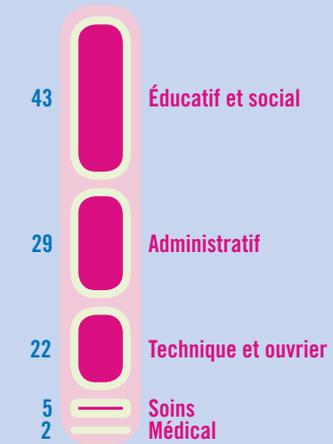
■ De l'internat vers Cachan
■ De l'internat vers SI JVLP
■ Du SI vers l'internat
■ Du CAFS vers SI
■ Du SESSAD vers SESSAD
■ De l'internat vers SESSAD interne
■ Du SI vers SESSAD
■ Du SESSAD vers Internat
■ Du SI JVLP vers SI Vitry

	2020
Charges	10 149 401
Produits	10 095 314
Résultat	-54 087

Budget ITEP Le Coteau

	2020
Charges	1 965 718
Produits	1 985 270
Résultat	19 552

Budget SESSAD 94



Répartition ETP 2020 (%)

ITEP

77 Mosaïques



24 places agréées en Internat

44 places agréées en Semi-internat

20 places agréées en CAFS

90 places agréées en SESSAD

5 sites géographiques

75,31 ETP 2020

Mission

L'ITEP 77 Mosaïques accueille des enfants et des adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Les services de l'établissement accompagnent le développement des enfants et adolescents au moyen d'une intervention interdisciplinaire articulée autour des trois axes : thérapeutique, éducatif et pédagogique.

Les modalités de prise en charge proposées se déclinent en fonction du projet personnel de l'enfant et sont notifiées par la MDPH. Elles sont réalisées :

- avec de l'hébergement, en internat de semaine ou en centre d'accueil familial spécialisé ;
- sans hébergement, en semi-internat ;
- en ambulatoire, en service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (SESSAD).

L'accompagnement est mis en œuvre par des équipes composées d'éducateurs spécialisés, de médico-psy (psychologues, orthophonistes, psychomotriciens), et d'enseignants de l'Education Nationale. Ces équipes sont pilotées par des cadres coordonnateurs et s'appuient sur l'expertise d'un médecin psychiatre.



Céline Normand
Famille de Saint-Thibault

Comment avez-vous vécu la prise en charge à distance lors du 1^{er} confinement ?

Nous l'avons plutôt bien vécu. Les échanges avec l'éducatrice, référente de notre fils, ont permis de mieux comprendre le travail et les objectifs de l'ITEP. Cela a permis de renforcer les liens et la parole avec l'établissement, et d'avoir plus de transparence sur le quotidien de notre fils.

Dès le début du confinement, nous nous sommes mis d'accord pour deux appels téléphoniques par semaine. C'était le rendez-vous de la semaine que l'on attendait. Je faisais un premier point avec l'éducatrice puis elle s'entretenait avec notre fils, Jean.

Quelles mesures d'accompagnement vous a proposées l'ITEP 77 ?

L'enseignant de l'ITEP envoyait régulièrement le travail à faire à la maison par mail. Pour les activités ludiques et éducatives, l'équipe a proposé plusieurs défis : lego, pâtisserie, dessin pour une maison de retraite et également des activités sportives (pétanque). Le retour des devoirs se faisait par mail, et j'envoyais des photos des réalisations des défis. Il y avait toujours un retour de l'éducatrice comme de l'enseignant sur le travail effectué.

Votre enfant a-t-il progressé malgré la Covid ?

Je pense que mon enfant a évolué pour plusieurs raisons. Un planning était élaboré pour la semaine, et Jean devait s'y tenir. Les points réguliers avec l'éducatrice permettaient de cadrer le quotidien. Nous avons découvert notre fils différemment : concentré sur ses devoirs et le travail manuel car il disposait de plus de temps.



Marc ÉTIENNE
Directeur de l'établissement

Quel axe de travail a été consolidé lors de la crise sanitaire ?

Les différents moments d'évaluation de la période, ont permis de dégager assez clairement des axes de travail à consolider ou à développer. Parmi eux, le lien avec les familles. Dans le Projet d'Etablissement, nous avons déjà inscrit cette dimension, autour de la notion de « pouvoir d'agir » des usagers, qui nécessite et justifie une association étroite des familles autour de la construction et surtout le suivi du projet de chaque enfant. Cela passe, par exemple et concrètement, par le lien entre les professionnels de la prise en charge et la famille, pouvant exister au quotidien dans des échanges d'information, par téléphone ou mail.

Quel outil va être mis en place ?

Nous travaillons à la mise en place d'un outil dédié, une application disponible sur smartphone, permettant des échanges sécurisés de photos et de textes entre les familles et les professionnels. Elle doit être déployée en 2021 à titre expérimental sur l'internat de Brolles.

Quel autre type d'accompagnement avez-vous développé ?

L'accompagnement individualisé à l'extérieur de l'établissement, à proximité du domicile, voire au domicile. Cela peut concerner toutes les modalités d'accompagnement, car les Sessad pour lesquels ce type d'accompagnement est la fonction première, interviennent principalement dans les établissements scolaires. Pour les modalités type semi-internat, c'est clairement une évolution plus forte car elle vient interroger une pratique éducative qui s'est construite autour du groupe et d'une intervention dans les locaux de l'établissement. Mais elle s'inscrit dans la continuité des conséquences de l'organisation de la prise en charge, par la généralisation de l'inclusion scolaire en milieu ordinaire.

Internat (24 places installées)

	2018	2019	2020
Nb places installées	24	24	16
Nb enfants pris en charge	34	33	23
Nb jours ouverture	211	211	211
Nb journées réalisées	4478	3567	2032
Taux occupation (%)*	88,4	70,44	60
DMS (an)	4 ans	2 ans et 2 mois	2 ans

Semi-internat (44 places installées)

	2018	2019	2020
Nb places installées	44	44	57
Nb enfants pris en charge	68	90	93
Nb jours ouverture	211	211	211
Nb journées réalisées	7780	9876	8142
Taux occupation (%)*	84	106,38	68
DMS (an)	3 ans	2 ans et 6 mois	0,9 mois

CAFS (20 places installées)

	2018	2019	2020
Nb places installées	20	20	15
Nb enfants pris en charge	20	18	17
Nb jours ouverture	300	300	300
Nb journée réalisées	5098	4444	3953
Taux occupation (%)**	85	74,07	88
DMS (an)	2 ans et 2 mois	3 ans et 3 mois	2 ans et 9 mois

SESSAD 16/20 (Ouverture en septembre 2020)

	2020
Nb places installées	10
Nb enfants pris en charge	8
Nb jours ouverture	82
Nb actes réalisés	249
Taux occupation (%)*	58
DMS (an)	-

*activité réalisée / activité théorique (nombre de jours d'ouverture x nombre de places agréées)

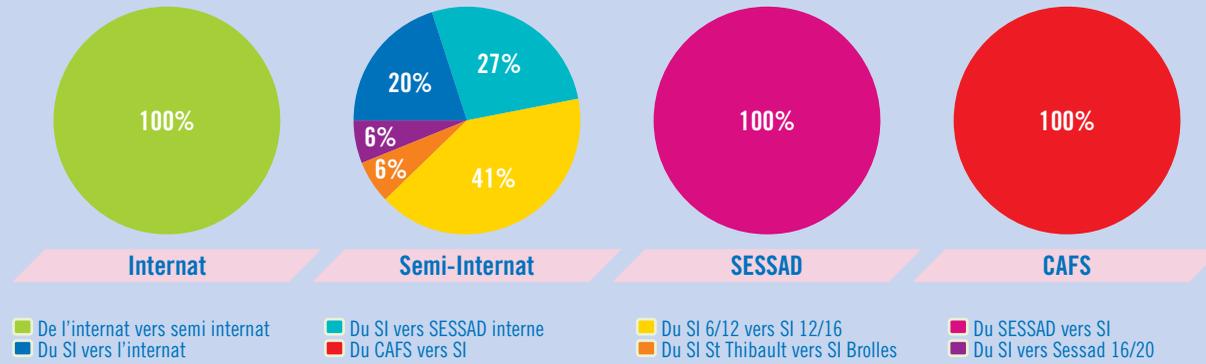
* activité réalisée / activité théorique (nombre semaines d'ouverture x nombre de places agréées x 3 actes)

SESSAD (90 places installées)

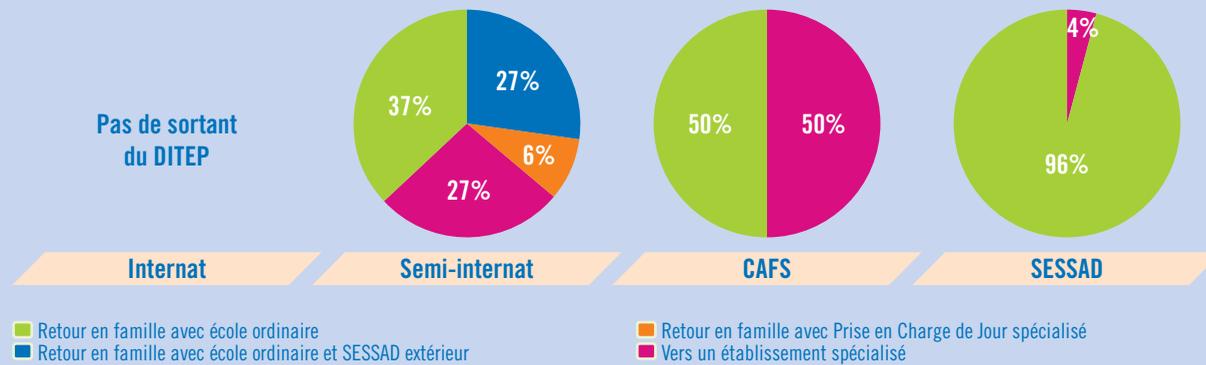
	2018	2019	2020
Nb places installées	90	90	90
Nb enfants pris en charge	125	129	127
Nb semaines ouverture	42,2	42,2	42,2
Nb actes réalisés	9765	9835	7480
Taux occupation (%)*	86	86,32	66
DMS (an)	3 ans et 7 mois	2 ans et 7 mois	3 ans et 2 mois

* activité réalisée / activité théorique (nombre semaines d'ouverture x nombre de places agréées x 3 actes)

Passerelles entre les services de l'ITEP



Sorties et orientations : Sortants du DITEP



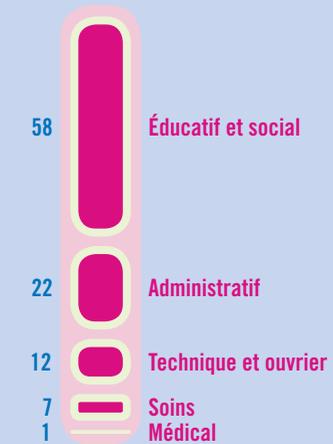
Ressources

	2020
Charges	6 011 998
Produits	6 094 862
Résultat	82 864

Budget ITEP 77

	2020
Charges	2 141 691
Produits	2 164 573
Résultat	22 882

Budget SESSAD 77



Répartition ETP 2020 (%)

CAMSP

Vitry / Champigny



70 places agréées à Vitry

85 places agréées à Champigny

7619 actes réalisés

18,84 ETP 2020

Mission

Le CAMSP est une structure ambulatoire. Il a pour objet le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation des jeunes enfants de la naissance à 6 ans, qui présentent des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, ou des troubles du développement psycho-affectif.

Le CAMSP exerce des actions spécialisées axées sur :

- Le dépistage et le diagnostic précoces des handicaps
- La prévention ou la réduction de l'aggravation de ces handicaps par des séances de soins et de rééducations ambulatoires
- L'accompagnement des familles par une aide psychologique et une guidance éducative
- L'aide à l'insertion sociale de l'enfant dans ces différents milieux de vie
- L'orientation.

L'approche globale a pour objectif de conduire l'enfant au maximum de ses potentialités, de l'aider dans l'acquisition de son autonomie et de développer ses capacités de communication.



Pascal AUXIETRE et Elsa MOKHTAR
Assistants sociaux

Avez-vous installé des outils pour vous adapter à la crise sanitaire ?

L'année 2020 a été bouleversée par la crise sanitaire et l'apparition du Covid 19 avec des répercussions dans toute l'organisation du travail. Pendant le confinement, les professionnels ont montré qu'ils ont su s'adapter en l'absence d'outils informatiques pour assurer les liens avec les familles et le maintien d'une activité dégradée auprès des patients. Il y a eu l'installation et l'utilisation d'une plateforme d'échanges entre les professionnels sur leur téléphone personnel. De nouveaux modes de travail sont actuellement bien utilisés et acceptés par les professionnels, pour les visio-synthèses et la mise en place de prises en charges adaptées (annulations des groupes, maintien des binômes, nettoyage intensifié des salles de rééducation, lavage des blouses, etc.).

Comment vous êtes-vous organisés matériellement ?

La dotation de masques chirurgicaux a été en quantité suffisante. Nous nous sommes également approvisionnés en masques inclusifs. Une commande de plexiglass a été effectuée pour les professionnels administratifs. Pendant le confinement, plusieurs initiatives ont été prises : la construction de l'instruction « mesures d'hygiène applicables en période de Pandémie Covid 19 », la rédaction du plan de transformation de l'activité en mars, la participation au tournage du film Covid pour des professionnels des deux CAMSP en mai, la distribution des questionnaires de satisfaction accueil et annuel aux familles par les secrétaires en lien avec la Responsable Administrative sans oublier la présentation du Retour sur Expérience (CREX).

Quelles nouvelles pratiques souhaitez-vous pérenniser ?

Sur toute la durée du confinement, le maintien des liens avec les familles a été assuré par tous les professionnels de la prise en charge (communications téléphoniques, visio-séances, envoi de fichiers, supports de rééducation, dossiers MDPH et liens avec les partenaires habituels, etc.). Nous comptons pérenniser plusieurs pratiques : la visio-synthèse, la visio-consultations, les réunions d'équipes de scolarisation en visio, et la supervision en visio-réunion.



Samir EL HADDAD
Directeur de l'établissement

Avez-vous un projet d'établissement pour le CAMSP Petits Pas de Vitry-sur-Seine et pour le CAMSP Cadet Rousselle de Champigny-sur-Marne ?

Le projet d'établissement du CAMSP Petits Pas de Vitry-sur-Seine et du CAMSP Cadet Rousselle de Champigny-sur-Marne a été réécrit. Cela a été l'occasion d'affiner le cadre stratégique de l'UGECAM Ile-de-France.

Comment avez-vous affiné ce cadre stratégique ?

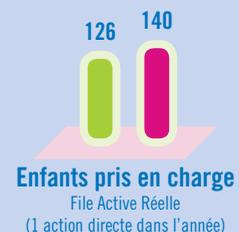
Nous avons défini les objectifs en matière de coordination, de coopération ainsi qu'évaluer les activités et la qualité des prestations. Pour ce faire, nous n'avons pas oublié de souligner les évolutions des missions et les modalités d'accompagnement.

Avez-vous mis en place des fiches actions ?

Nous avons effectivement mis en place des fiches actions. Ces fiches portent sur les troubles du neuro-développementaux, sur la coordination et la continuité du parcours de soins. Il ne faut pas perdre de vue que nous avons toujours le souci d'améliorer l'inclusion des enfants.

Activité globale 2020

■ Vitry-sur-Seine ■ Champigny-sur-Marne



	Vitry-sur-Seine	Champigny-sur-Marne
Accueil	13	16
Suivi-surveillance	9	23
Bilan	35	7
Suivi	69	94
Post CAMSP	5	0
Total	126	140



■ Forfait cible (Cf. CPOM)
■ Séances facturées à la CPAM
■ Séances présentées au Conseil Départemental
■ Nombre d'actes directs réalisés
■ Majoration COVID
■ Taux d'occupation (%)

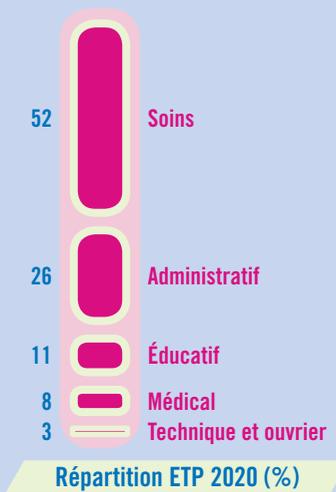
Sorties et orientations (tous niveaux confondus)

	Vitry-sur-Seine			Champigny-sur-Marne		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Nombre d'orientations vers une autre structure	23	21	18	15	18	11
Nombre de déménagements	2	3	2	9	4	12
Nombre de fins de traitement	0	4	13	13	11	9
Pas de suivi nécessaire	5	20	4	12	5	4
Autre choix parental	10	13	8	1	5	2
Décès	1	0	0	2	1	0
Total	41	61	45	52	44	38

Ressources

	2020
Charges	1 898 363
Produits	1 958 098
Résultat	59 735

Budget



CMPP

Delépine



4200 Consultations
(actes autorisés)

9,03 ETP 2020

Mission

Le CMPP Delépine est un centre de consultations et de soins qui prend en charge des enfants et des adolescents présentant des troubles psychologiques affectant leur épanouissement familial, social et scolaire.

C'est un centre de soins ambulatoires chargé de prévenir, de dépister et de traiter les difficultés psychologiques ou des troubles psychiques survenus chez les enfants, sans condition de lieu de résidence, qui peut proposer un suivi de référence médicale avec les psychiatres de l'équipe, une psychothérapie avec les psychologues et les psychiatres, une rééducation du langage oral et écrit avec les orthophonistes, une rééducation psychomotrice avec les psychomotriciens, des groupes thérapeutiques pluridisciplinaires, et une prise en charge des problématiques sociales avec l'assistante sociale.

Les publics sont accueillis par les secrétaires médicales aux horaires d'ouverture. La prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire placée sous la responsabilité du médecin-directeur, garant du projet thérapeutique. Les parents sont reçus par le praticien référent en présence de l'enfant bénéficiaire pour faire le point sur l'évolution de la prise en charge.



Ève COTTIGNIES
Psychologue

Y-a-t-il eu un impact psychologique du confinement sur les bénéficiaires ?

Nos patients sont devenus plus fragiles. Le manque de mots pour exprimer cette situation nouvelle ont laissé certains enfants dans une forme de sidération. Les adolescents semblent plus touchés par la réduction des activités. Les tout-petits qui ont eu l'habitude d'être fusionnels avec leurs parents ont pu être au contraire confortés et rassurés, dans une sorte de huis clos prolongé. D'autres enfants, ayant besoin d'être stimulés, ont pu quant à eux souffrir d'une réduction de la prise en charge, et, en leur laissant moins d'occasions d'exprimer leur mal-être, une frustration a pu apparaître. Parfois, le confinement a pu représenter une parenthèse, et permettre à certains enfants de profiter de la présence des parents à la maison.

Quelle aide avez-vous apporté aux personnes en grande précarité ?

On retrouve dans un certain nombre de cas un manque de langage pour exprimer ce vécu particulier, voire même une forme de frustration engendrée par le fait de ne pouvoir exprimer les sentiments ressentis au cours de la crise. Les prises en charge ont été réduites pour s'adapter aux consignes sanitaires, avec une problématique de continuité des suivis. Notre prise en charge a évolué : elle s'est effectuée à distance via les outils numériques.

Vivez-vous une évolution de votre métier depuis le début de la crise sanitaire ?

Les psychologues sont bien plus sollicités actuellement, et notamment les demandes de suivi chez les adolescents sont en hausse que ce soit dans les centres ou en privé. Des problématiques un peu nouvelles comme les troubles de l'humeur, l'angoisse de mort, des nouvelles addictions, les troubles du sommeil, le décrochage scolaire et la perturbation du rythme chronobiologique sont parfois surajoutés. Ceci montre que notre métier est en évolution, et confronté aux difficultés de la crise sanitaire.



Jérémie SINZELLE
Médecin-directeur, psychiatre pour enfants

À l'avenir, de quels partenariats peut bénéficier le CMPP ?

Non sectorisé, le CMPP peut bénéficier à l'avenir d'un partenariat accru avec les services de psychiatrie voisins, universitaires (Pitié-Salpêtrière, Robert Debré), et non universitaires (Esquirol, ASM13, Sainte-Anne PPN), tant en psychiatrie de l'adulte, qu'en pédopsychiatrie, notamment pour les suivis de relais des enfants devenus adultes pendant la crise du COVID.

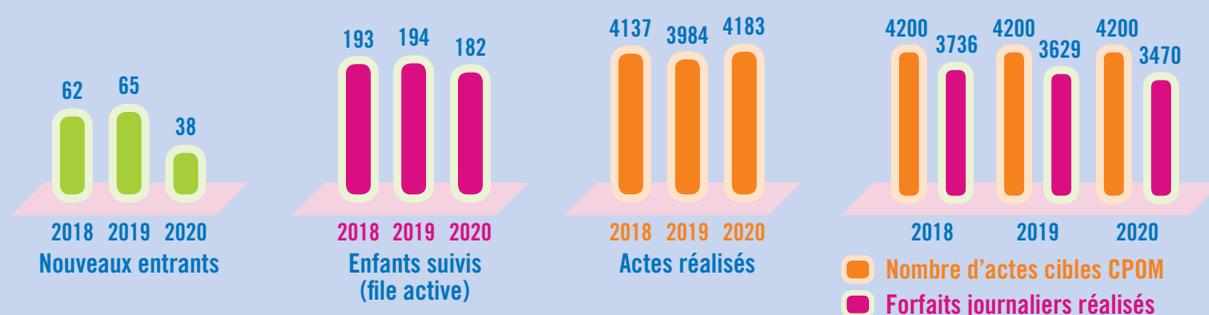
Que permet la mise en place de groupes thérapeutiques ?

Une fois l'équipe au complet, la remise en place des groupes thérapeutiques de l'après-crise est très attendue par les enfants accueillis, en particulier parce qu'ils permettent d'une part de travailler la sociabilité, et d'autre part le mode d'admission souple des nouveaux enfants offre une prise en charge dynamique et adaptée selon le moment que l'enfant trouve le plus propice à la diversification de ses soins. Le dispositif des groupes thérapeutiques au sein du CMPP est plus léger qu'en centre de jour. Le profil des intervenants (binômes psychologue-psychomotricien, ou orthophoniste-psychologue...) permet une médiation thématique différente dans plusieurs groupes adaptés à différentes tranches d'âge des enfants, et se révèle propice à la formation des stagiaires.

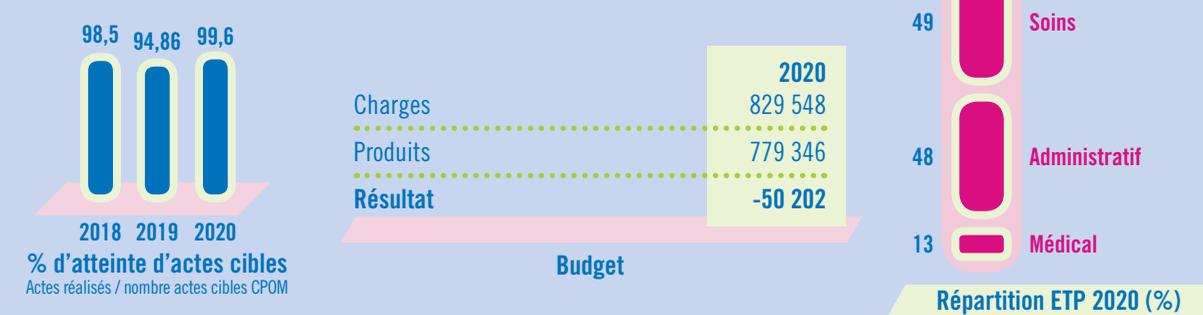
Que va apporter la numérisation de l'activité ?

L'informatisation ouvrira la voie à un monitoring en temps réel de la file active et des prises en charge. Afin d'adapter les indicateurs sur l'outil Mediateam, une étude rétrospective sur les dossiers archivés du CMPP sera lancée courant 2021, afin de dégager les points forts et les fragilités de la prise en charge pluridisciplinaire du CMPP, qui depuis sa création, s'adapte tant aux enfants souffrant de troubles passagers que ceux nécessitant un accompagnement sur la durée ou une prise en charge MDPH.

Activité



Ressources



IME

Solfège



20 places

13 places en semi-internat

7 places en internat

20,94 ETP 2020

Mission

Rattaché au Pôle Enfance Médico-social de l'UGECAM Ile-de-France, l'IME Solfège propose une offre de soins pour la prise en charge d'enfants et adolescents de 12 à 20 ans, garçons et filles, souffrant de troubles du spectre autistique. Il s'agit de jeunes gens présentant une altération sévère du développement de l'interaction sociale réciproque ou des capacités de communication verbale et non verbale, altération qui affecte également les comportements, caractérisés par des intérêts réduits et des activités stéréotypées.

Compte tenu de la gravité des difficultés rencontrées par ces adolescents, l'IME Solfège a pour vocation essentielle de mettre en place des actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques permettant de développer leurs capacités d'autonomie, de communication et de socialisation. Ces objectifs sont poursuivis par le travail autour de la séparation. L'internat en alternance en est l'outil principal, car il permet, une semaine sur trois, de concrétiser cette séparation.



Aurélia ZEBIRI
Coordonnatrice de l'équipe éducative et Nicolas GUINARD
Enseignant spécialisé

Quel a été le point de départ des activités inclusives ?

[AZ] Dans l'optique de toujours faire évoluer nos pratiques, nous avons eu à cœur de transformer les modalités d'accompagnement en développant des actions inclusives. Le projet mené par Nicolas Guinard, enseignant spécialisé, repose sur la création de groupes mixtes au sein desquels évoluent ensemble des adolescents et des usagers d'établissements médico-sociaux. Ces groupes ont pour objectif de créer des interactions nouvelles, de renforcer le développement de centres d'intérêt.

Quelles sont les difficultés rencontrées dans le cadre du virage inclusif ?

[AZ et NG] Sa mise en œuvre donne la mesure des difficultés qu'il y a à tâcher « d'inclure » un public aussi spécifique dont les intérêts sont dits « restreints », qui présente des profils sensoriels et des comportements problématiques d'une particularité extrême. Le handicap sévère, la déficience éveillent des peurs chez les partenaires adultes, parfois autant que chez les élèves neuro typiques. Les modalités d'inclusion sont difficiles à élaborer, même si les possibilités existent.

Quels sont ces projets et quels bénéfices ?

[AZ et NG] Le premier projet construit avec l'un des collègues de proximité vise à permettre à des adolescents de l'IME et des jeunes de l'ULIS de travailler collectivement autour d'enseignements musicaux (percussions). Chaque lundi après-midi, les adolescents se retrouvent au sein du collège. Notre second projet, les mercredis inclusifs, consiste à accueillir au sein de l'IME trois groupes de lycéens dans une forme « d'inclusion inversée ». Les activités proposées aux groupes mixtes (3 lycéens, 3 jeunes de l'IME) permettent de créer de l'entre-aide, du tutorat, de la découverte collective dans un esprit d'équipe autour d'activités variées (jeux sur table, running, cuisine, jardinage, jeux de ballon, arts plastiques...). Ces activités inclusives sont prometteuses pour le développement des capacités d'adaptation et de socialisation des adolescents de l'IME Solfège.



Samir EL HADDAD
Directeur de l'établissement

Quelles sont les spécificités de l'IME Solfège ?

L'IME Solfège est intégré dans le dispositif d'offre de services dans son territoire d'implantation qu'est le département des Hauts-de-Seine. L'institut participe à la réponse inclusive des personnes ayant des troubles du spectre autistique. L'IME Solfège s'inscrit pleinement dans les orientations ministérielles pour l'autisme.

Êtes-vous confrontés à des situations complexes ?

La complexité des profils accueillis conjuguée à une insuffisance de la réponse d'aval expose l'établissement à un risque de vieillissement de son public. L'inadéquation croissante de l'offre aux besoins réels des personnes est régulièrement soulignée.

Comment le regard peut-il changer sur l'autisme ?

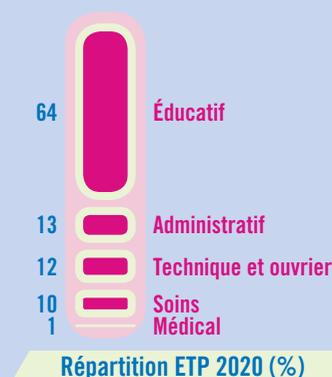
Comme je vous l'ai dit précédemment, l'IME Solfège s'inscrit complètement dans les orientations ministérielles pour l'autisme. A travers ce rapport d'activité 2020 de l'UGECAM Ile-de-France, je souhaite faire évoluer le regard sur l'autisme et mettre en exergue l'établissement qu'est l'IME Solfège et son activité.

Activité



Ressources

	2020
Charges	1 842 656
Produits	1 888 990
Résultat	46 335



Les soins de suite et la réadaptation adultes

Centre de Réadaptation
de Coubert

Le CERRSY

ESSR Le Prieuré

Les trois établissements proposent de la rééducation et des soins de suite pour adultes sur 624 lits et places installés. Deux types de prise en charge se distinguent :

- **La prise en charge de proximité** : dans les Yvelines, le CERRSY propose une **rééducation de l'appareil locomoteur, neurologique et polyvalente** en hospitalisation complète, hospitalisation de jour, hospitalisation à domicile et équipe mobile. En Seine-et-Marne, l'ESSR le Prieuré à Avon spécialisé sur la **gériatrie**, est aussi reconnu établissement associé en **cancérologie** et en soins palliatifs en hospitalisation complète. Enfin, le Centre de Réadaptation de Coubert, proche de Melun, développe une activité de **gériatrie**, des soins pour les **affections de l'appareil locomoteur** et du **système neurologique** aussi bien en hospitalisation complète, qu'en hôpital de jour ou en hospitalisation à domicile.
- **La prise en charge à vocation régionale** est développée au Centre de Réadaptation de Coubert et concerne des **soins complexes** tels la réadaptation et les soins cutanés des **grands brûlés** (100% de l'offre de soins de suite en Ile-de-France), l'**appareillage des amputés**, les **blessés médullaires** et les **cérébrolésés**, les troubles de la **spasticité** et la prise en charge de la **douleur chronique** au sein du centre d'études et de traitement de la douleur. L'établissement propose également une prestation d'entretien et de réparation des fauteuils roulants destinée à l'externe.

Ces prises en charge sont assurées entre autres, en lien avec les hôpitaux de court séjour spécialisés de l'AP-HP tels Cochin ou Saint-Louis pour la brûlure et avec les réseaux spécialisés (traumatisés crâniens, blessés médullaires, filières gériatriques...).

Centre de Réadaptation de Coubert



214 lits autorisés en hospitalisation complète

44 places autorisées en hospitalisation de jour

389,45 ETP 2020

Mission

Le Centre de Réadaptation de Coubert développe une offre répondant aux besoins de personnes (adultes, personnes âgées, etc.) en recherche d'autonomie, suite à un problème de santé. L'établissement décline des missions sanitaires en Médecine Physique et Réadaptation (MPR), et Soins de Suite de Réadaptation gériatriques. L'établissement propose tous les modes d'hospitalisation (conventionnelle, de jour, à domicile).

Acteur local de santé de l'UGECAM Ile-de-France, son activité est fondée sur les valeurs de l'institution : humanisme, respect des droits, solidarité. Elle exige exemplarité, performance et professionnalisme dans les réalisations et repose sur la prise en compte des attentes et besoins de la personne accueillie, placée au cœur de nos engagements.



Chloé BACCIGALUPO
Infirmière

Quelle a été votre première réaction face à l'arrivée de l'épidémie ?

Face à l'arrivée de l'épidémie, ma première réaction fut l'incertitude et l'incompréhension. Mais avant tout, j'avais en tête la nécessité de me tenir opérationnelle face à cette épidémie émergente.

Comment s'est organisée la prise en charge ?

J'étais affectée au service Gériatrie situé au 1^{er} étage du bâtiment. Ce service est identifié comme étant le service Covid durant la première vague. Il a fallu structurer, réfléchir en équipe, réorganiser et adapter nos prises en charge. Avec la problématique de matériels lors de la première vague, cela a nécessité également une priorisation des soins de manière logique et de s'adapter tout le temps aussi en fonction des besoins. Le passage en 12 heures nous a permis de lisser cette prise en charge de manière plus cohérente. Ce fut un réel atout pour notre prise en charge au cours de la crise Covid.

Quels enseignements tirez-vous de cette période ?

Vivre une crise de cette ampleur est un éternel enseignement. La notion de « prendre soin » a toute son importance dans ce type de période pour nous personnels soignants. Il faut garder en mémoire que le travail en collaboration est une nécessité, que s'unir est indispensable pour surmonter et tenir face à ce genre de lutte. La communication dans les équipes est un élément majeur pour s'organiser mais également pour s'épauler et prendre le relais dans certaines difficultés.



Richard GARITO
Directeur de l'établissement

Quelle est la priorité de l'établissement en 2021 ?

En 2021, la priorité pour l'établissement est le projet stratégique. En effet, l'engagement dans la réflexion sur le projet s'est déclenché fin 2020, en lien avec l'opportunité offerte par la DNGU de l'inscrire dans une fenêtre de financement validée par le directeur de la CNAMTS. Une avancée considérable dans ce projet de délocalisation se fera en 2021, avec notamment le choix de l'implantation future.

Comptez-vous reprendre toutes vos activités dans le courant de l'année 2021 ?

La reprise de l'ensemble de nos activités marquera également cet exercice à venir. L'activité du Centre d'Etude du Traitement de la Douleur (CETD) devrait reprendre en avril, exclusivement en Hôpital de Jour. L'activité USPC (Unité des Soins Prolongés Complexes) poursuivra sa montée en charge avec un objectif de 12 patients en juillet. Quelques opérations de relocalisation de service sont aussi prévues, en lien avec le Schéma Architectural Interne, comme le regroupement des plateaux techniques (Amputés et Neurologie), le rapatriement du service HAD-R, actuellement hébergé sur l'ex gériatrie, sur le site MPR.

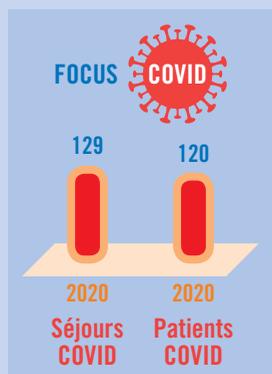
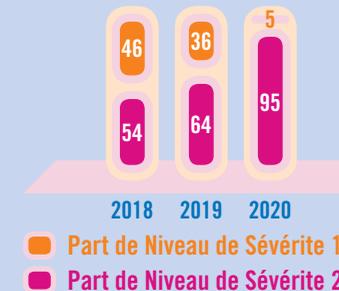
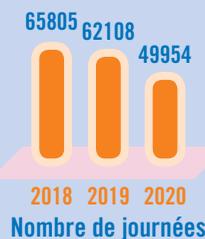
Comment allez-vous continuer à vous adapter au contexte sanitaire ?

Nous poursuivrons nos adaptations au contexte avec le renforcement de la coordination paramédicale de l'HAD-R avec un 4^{ème} coordonnateur (rééducateur) afin de sécuriser ce dispositif et permettre la poursuite de la montée en charge. Par ailleurs, la permanence des soins devrait être instaurée en 2021. Des groupes de réflexion se sont mis en place à cet effet et sont en phase de conclusion. Enfin, 2021 verra la mise en œuvre de trois grands chantiers pour l'établissement à savoir le renouvellement du système de téléphonie, le Dossier Patient Informatisé et la mise à jour du projet d'établissement.

Hospitalisation complète

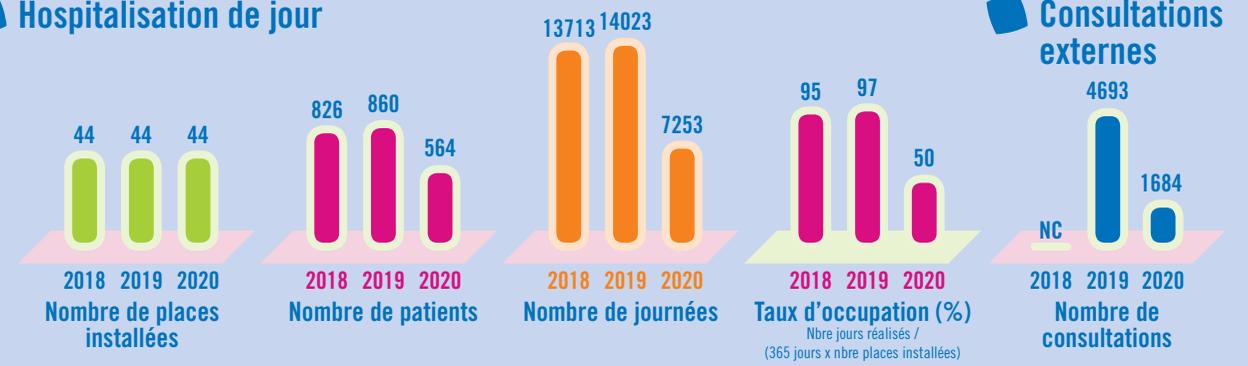


Source : Dossiers de dépôt d'autorisation - Juillet 2014

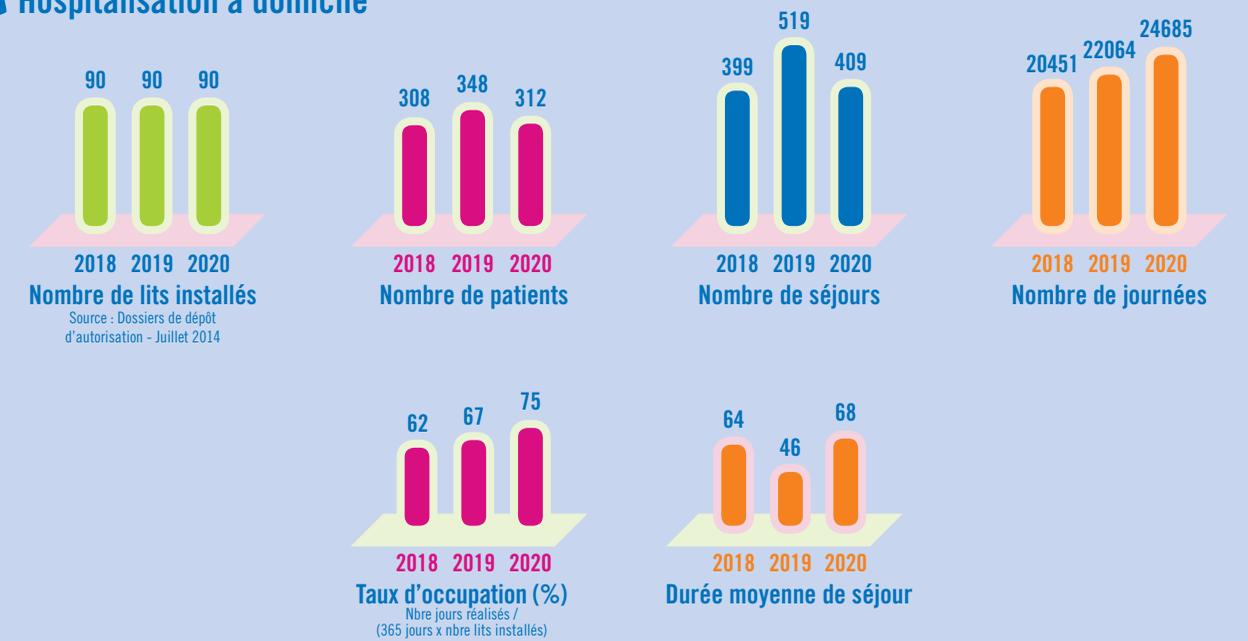


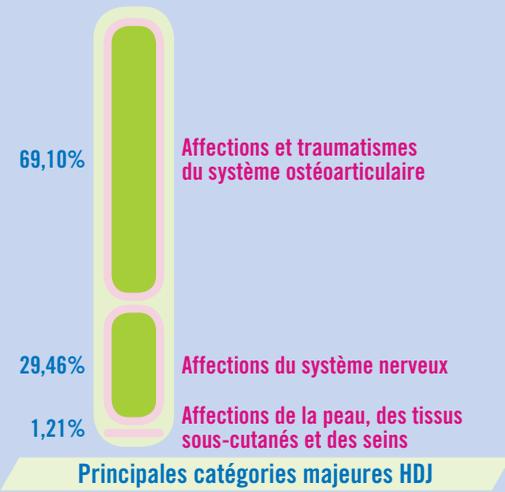
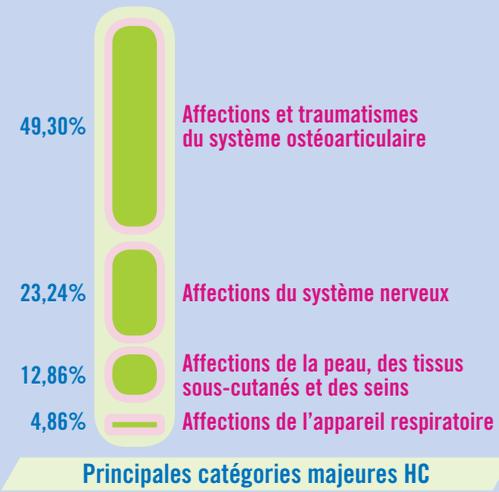


Hospitalisation de jour



Hospitalisation à domicile

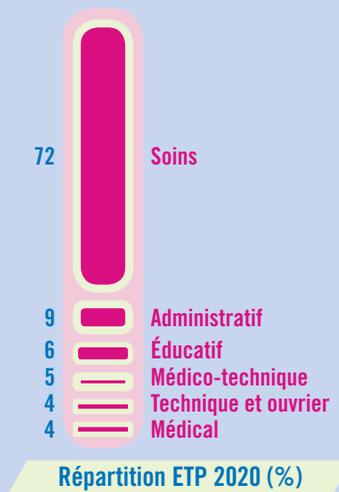




Ressources

	2020
Charges	34 200 647
Produits	35 986 254
Résultat	1 785 606

Budget



Le CERRSY



50 lits autorisés en hospitalisation complète

30 places autorisées en hospitalisation de jour

87,71 ETP 2020

Mission

Le CERRSY accueille en soins de suite et de réadaptation des personnes adultes souffrant principalement d'affections de l'appareil locomoteur et d'affections du système nerveux. L'établissement dispose d'un plateau technique de rééducation ultra-moderne sec et humide. Il offre une prise en soins diversifiée, qui permet de répondre aux besoins de la population sur le territoire Sud Yvelines : 50 lits d'hospitalisation complète, 30 places d'hospitalisation de jour, de l'hospitalisation à domicile en partenariat avec la Fondation Santé Service et une équipe mobile se déplaçant pour des évaluations au domicile des personnes en situation de handicap. Dans le cadre de la politique Sport Santé, le CERRSY a obtenu les agréments pour un centre de référence ressources et de programme passerelle dans le cadre du dispositif « Prescri'forme » en partenariat avec l'hôpital de Rambouillet qui lui-même a reçu l'agrément en tant que centre d'évaluation. Une montée en charge de cette activité en hospitalisation de jour devra se développer durant cette année 2021. Le CERRSY est membre du Groupement de Coopération Sanitaire Yvelines Sud et partenaire associé au sein du Groupement Hospitalier de Territoire Yvelines Sud. A ce titre, il participe pleinement à la fluidité des filières – notamment la filière AVC - et des parcours de soins sur le territoire de santé Yvelines Sud.



Eva RABANAL
Pharmacienne

Comment avez-vous réagi lors du 1^{er} confinement ?

J'ai eu peur. Je n'étais pas très rassurée.

Quel dispositif a été mis en place ?

Dans notre établissement, une cellule de crise a été immédiatement organisée. Sa mise en place nous a permis de partager nos inquiétudes. Au sein de la cellule de crise, il a également été primordial de définir les démarches prioritaires et d'étudier les besoins. En clair, il a fallu s'adapter à cette crise sans précédent.

Le défi le plus important a consisté à créer une unité COVID au 2^{ème} étage du bâtiment. Tout d'abord, il a fallu définir une structure architecturale en concordance avec les enjeux infectieux. Ensuite, il a été nécessaire de « protocoliser » les démarches à mettre en œuvre. Enfin, il a été indispensable de former toute l'équipe médicale et paramédicale.

Votre métier a-t-il évolué avec la crise sanitaire ?

Je dirais plutôt que ma personne a évolué avec la crise sanitaire. Par conséquent, cela est venu évidemment enrichir mes compétences professionnelles.



Dominique DANTAN
Directeur de l'établissement

Quelles populations accueille votre établissement ?

L'établissement accueille les populations spécifiques suivantes :

- Les personnes atteintes d'une pathologie orthopédique et traumatologique nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire intensive ;
- Les personnes atteintes d'une pathologie neurologique en phase aiguë et/ou chronique mais dont l'évolution péjorative nécessite une rééducation pluridisciplinaire et intensive afin de récupérer les capacités fonctionnelles antérieures.

Ces personnes peuvent être porteuses de maladie chronique stabilisée, âgées, atteintes d'un handicap mais doivent être en mesure de supporter au moins 2 heures de rééducation intensive par jour.

En quoi consiste votre prise en charge ?

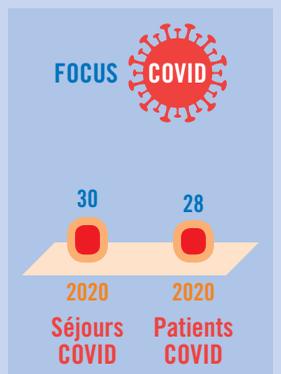
La prise en charge du patient consiste à mettre en place des projets thérapeutiques personnalisés en tenant compte de toutes les spécificités de chacune de ces populations. Les admissions sont étudiées de façon quotidienne et acceptées à partir de l'outil trajectoire sous la double responsabilité du médecin coordonnateur et du directeur. Le CERRSY pourrait également développer les prises en charge suivantes, en hospitalisation de jour ou en consultation : « Groupe Parkinson », l'éducation thérapeutique, les consultations complexes pluridisciplinaires d'appareillage, les injections de toxine botulinique en hospitalisation de jour. Ces activités devront faire partie du projet médical du futur projet d'établissement.

Quelle est la mission du CERRSY ?

Le CERRSY a une mission de service public du territoire. La filière AVC avec le centre hospitalier de Versailles est entretenue par des présences mensuelles au staff de neurologie. Les autres missions consistent à :

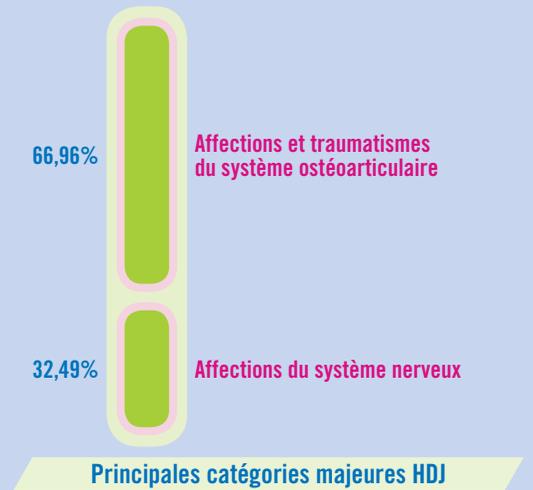
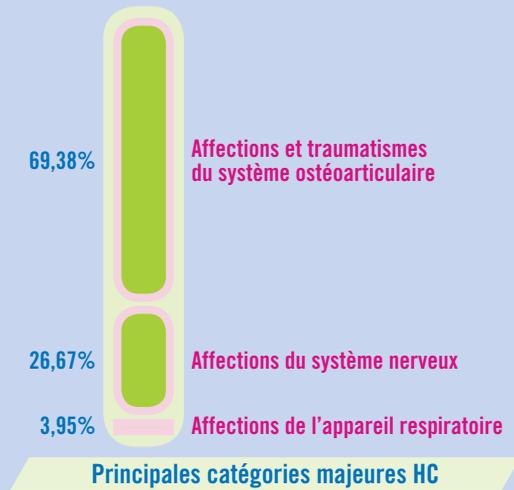
- Maintenir la filière orthopédique et traumatologique avec le CH de Rambouillet et le centre hospitalier de l'Ouest parisien
- Accentuer l'intégration dans le « réseau ville/hôpital (CPTS).

Hospitalisation complète





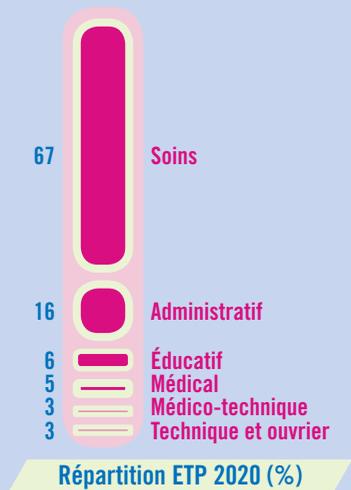
Hospitalisation de jour



Ressources

	2020
Charges	10 078 582
Produits	9 265 138
Résultat	-813 444

Budget





96 lits autorisés en hospitalisation complète

10 places autorisées en hospitalisation de jour

115,4 ETP 2020

Mission

L'ESSR Le Prieuré est un établissement de soins de suite assurant des soins de réadaptation complexe et pluridisciplinaire. Sa mission est d'accueillir des patients après hospitalisation en service de médecine, de chirurgie ou adressés directement par leur médecin traitant. La mise en œuvre de ses activités réside en deux modes d'hospitalisation : l'hospitalisation complète et l'hospitalisation de jour.

L'objectif de la démarche de rééducation est de permettre : la limitation des handicaps physiques, la réadaptation somatique et psychologique ainsi que l'éducation du patient, la poursuite et le suivi des soins et du traitement et enfin la préparation de la sortie et la réinsertion.

L'ESSR Le Prieuré reçoit environ 850 patients par an. La durée moyenne du séjour est de 40 jours en hospitalisation complète. L'âge moyen des patients est de 84 ans. 76 % des patients retournent chez eux à l'issue de leur séjour.

L'établissement s'inscrit dans le maillage sanitaire et médico-social du sud de la Seine-et-Marne et contribue à la fluidification du parcours patient. Il collabore avec les hôpitaux publics et les acteurs privés, les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) et les communautés professionnelles des territoires de santé (CPTS).



Lucille MORIN
Ergothérapeute

Comment avez-vous réagi à l'arrivée de la Covid-19 ?

J'ai eu l'impression d'être hors du monde et de vivre un moment extraordinaire (qui sortait complètement de l'ordinaire). J'ai également ressenti un élan de solidarité lors du premier confinement. Soutien mutuel entre les professionnels et soutien entre professionnels et patients. Nous avons eu besoin d'innover et de créer de nouveaux protocoles pour la prise en charge de nos patients. Il fallait apprendre à avancer en faisant face à l'inconnu.

Quel impact cette crise a eu sur votre métier ?

Nous avons dû faire face à de nombreuses contraintes et restrictions dans la prise en charge : isolement en chambre des patients, plus de prise en charge de groupe, difficultés de gestion du matériel de rééducation pour les patients, fermeture de l'HDJ, protocoles stricts, plus de liens avec le monde extérieur... Tous ces facteurs ont rendu difficile la prise en charge. J'ajouterais que l'arrêt des activités de groupe a engendré des choix à faire au niveau de la rééducation individuelle.

Pourquoi avez-vous créé un journal durant la crise sanitaire ?

Suite à une réunion d'équipe et à un point sur le ressenti des patients un mois après le 1^{er} confinement, nous en avons déduit que le moral était à la baisse et la rééducation moins pertinente. Nous avons réfléchi sur un trajet de retour afin de trouver un moyen pour créer du lien et du divertissement pour les patients. Nous avons donc décidé de mettre en place un journal avec l'appui d'autres professionnels et patients pour réaliser les articles. L'objectif était de créer du lien et de faire travailler les patients d'un point de vue cognitif. Le journal a été un vrai succès et il a trouvé des lecteurs en dehors des portes de l'établissement.



Laurent PAVILLON
Directeur de l'établissement

Comment votre activité et vos projets ont perduré durant la crise sanitaire ?

Dans le cadre de la crise Covid, l'établissement a adapté son organisation et poursuit ses activités en hospitalisation conventionnelle et en hospitalisation de jour. Les orientations du projet d'établissement et les politiques qualités ont été sanctionnées par une cotation A lors de la visite de certification de février 2020. Nous avons assuré le pilotage de l'établissement conformément aux objectifs fixés. Notamment concernant le passage en phase de maturité de notre HDJ. Nous avons étendu les collaborations avec le réseau des partenaires externes du bassin Avon-Fontainebleau et le bassin Melunais et officialiser notre appartenance à la CPTS Sud Seine-et-Marne. Concernant les projets d'établissement, nous avons évalué le projet d'établissement actuel et écrit le nouveau en coordination avec la direction de la stratégie médicale de l'UGECAM Ile-de-France. Nous avons assuré le suivi de la certification HAS – V 2014 de 2020 : poursuite des acquis, du déploiement des PAQSS (Programme d'Actions Qualité et de la Sécurité des Soins) et réunions dans les temps prévus des instances de pilotage de la qualité. Nous poursuivons les travaux en vue du dépôt d'un dossier ARS d'Education Thérapeutique.

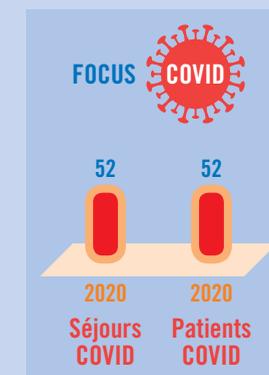
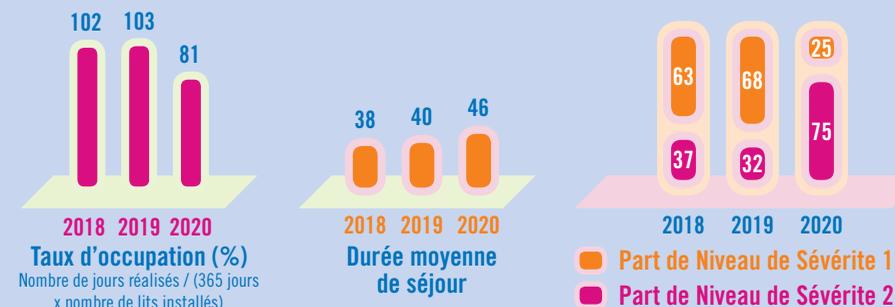
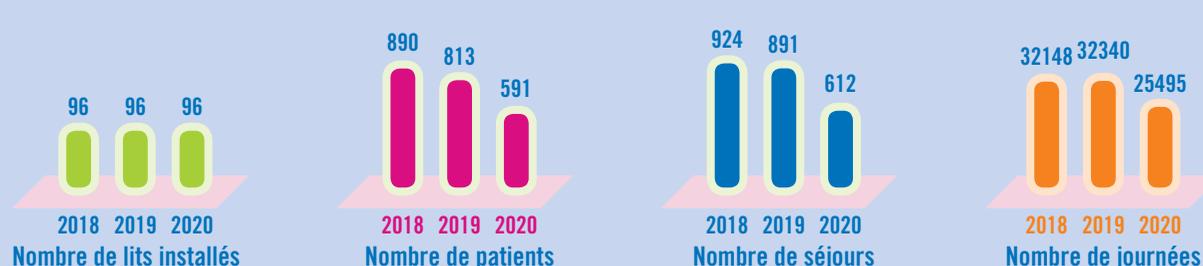
Quels sont vos projets concernant les systèmes d'information ?

Assurer le déploiement des projets touchant au système d'information : externalisation de la paie, Gestion du Temps (GTA), sérialisation pharmaceutique et déploiement de la démarche de télé-réadaptation.

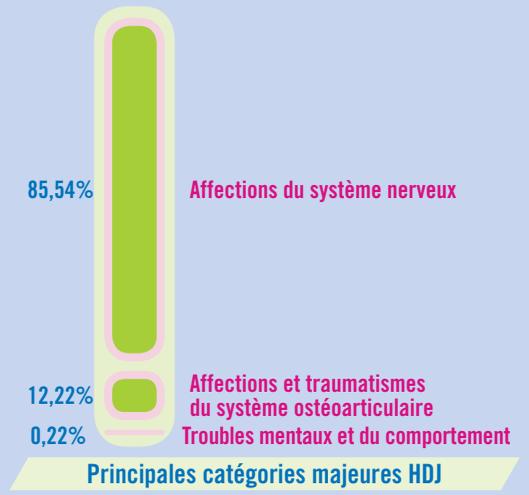
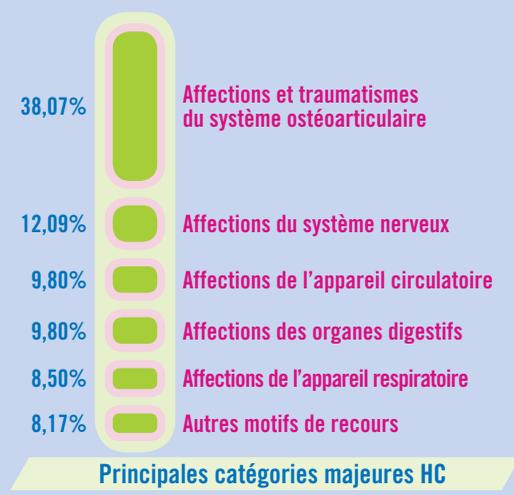
Quels sont vos objectifs immobiliers ?

Assurer la pérennité du bâtiment par une programmation pertinente des maintenances et investissements ; Assurer le passage de la commission de sécurité triennale ; Définir en lien avec la direction générale et le service patrimoine de l'UGECAM Ile-de-France, une orientation immobilière dans les années à venir sur la base de l'étude du capacitaire et d'une étude technique du bâtiment existant ; Valoriser les espaces non occupés par l'activité.

Hospitalisation complète



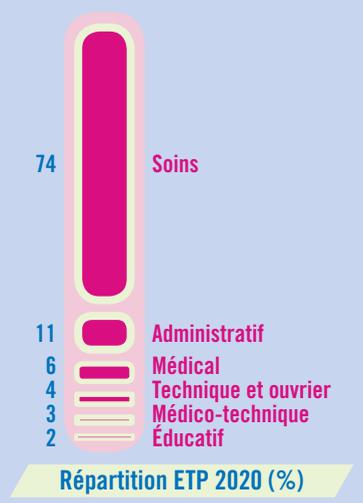
Hospitalisation de jour



Ressources

	2020
Charges	11 727 623
Produits	11 700 819
Résultat	-26 804

Budget



L'action médico-sociale

Adultes

ESPO 78

ESPO-ESRP Aubervilliers

ESRP Beauvoir

Secteur médico-social
de Coubert

SAMSAH 92

L'UGECAM Ile-de-France offre, par le biais de 3 **centres de réadaptation professionnelle** et un **centre de préorientation**, un accompagnement des adultes reconnus travailleurs handicapés vers un emploi durable, par le biais de cycles pré qualifiants et qualifiants, de 6 à 18 mois. 14,5 % des places de réadaptation professionnelle en Île-de-France sont proposées par l'UGECAM Ile-de-France. Une spécificité unique en France : une offre en pré qualifiant destinée au **public sourd et malentendant** (préparation à l'insertion et mise à niveau). La prise en charge des **personnes cérébrolésées** est aussi une des expertises de l'UGECAM Ile-de-France avec près de 100 places. La filière « cérébrolé » s'est développée ces dernières années aux travers d'activités imbriquées avec les unités de Coubert : le SAMSAH 92 installé dans les locaux de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, l'UEROS et ses 4 antennes à Paris, Garches, Bouffémont et Coubert, et enfin, l'ESAT L'Orange Epicée, situé dans l'enceinte du Centre de Réadaptation de Coubert, offre une insertion par l'emploi en milieu protégé.



ESPO 78



24 places agréées en Pré-orientation

7,11 ETP 2020

Mission

L'ESPO 78 a pour finalité de permettre aux personnes en situation de handicap reconnues travailleurs handicapés d'élaborer, en 12 semaines, avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologues, assistante sociale, formateurs, secrétaires), un projet d'insertion professionnelle réaliste et individualisé.

L'ESPO 78 participe à l'accueil, l'information, l'évaluation, et l'autonomie de la démarche d'émergence jusqu'à la confirmation du projet ainsi qu'à la préparation à l'insertion avec un suivi proposé pendant six mois après la sortie. Il propose un parcours d'insertion en milieu ordinaire de vie menant à une formation en établissement et service de réadaptation professionnelle ou de droit commun, ou vers un retour à l'emploi direct. Afin de faciliter la réinsertion professionnelle des stagiaires, des stages d'observation en entreprise sont prévus.

Pour répondre aux besoins de la population des Yvelines, l'ESPO 78 est installé sur deux sites à Rambouillet et à Poissy. L'intervention de l'équipe s'inscrit dans une démarche active. Cet accompagnement s'effectue dans le respect de l'individu, de la confidentialité et fonctionne sur le principe du « secret partagé ».



Vincent MODESTE
Formateur

Avec la Covid, comment la formation a-t-elle pu être maintenue ?

Lors du premier confinement, il a fallu trouver des moyens de communication rapidement car nous allions nous retrouver sans matériel professionnel dans un premier temps. Nous avons décidé de créer une adresse Gmail pour l'ESPO 78 et aussi un compte Zoom car c'était le moyen le plus approprié et le plus accessible sur tout support pour que nous puissions communiquer avec nos stagiaires et maintenir la formation. Nous faisons deux points d'équipe par jour en visio. Nous avons fait des sessions Zoom deux fois par jour sur des thématiques programmées.

Quels nouveaux outils avez-vous mis en place pendant la formation ?

Sur le premier confinement, nous avons utilisé le logiciel Zoom et Google Drive pour avoir un tableau de suivi d'activité (Entretiens individuels, ateliers et demandes de rendez-vous) consultable par tous les professionnels de la structure. Sur le deuxième confinement, nous avons travaillé avec plus d'outils car j'ai fait une formation au Cafoc de Nantes sur la conception d'outils à distance. A mon retour, nous avons validé, en équipe, le Padlet qui est un mur collaboratif. Ce logiciel permet aux stagiaires d'avoir le planning de la semaine, de récupérer des documents, des exercices et de déposer le travail de la journée. Cet outil nous a permis d'avoir un meilleur suivi du stagiaire et de son assiduité. Par la suite, nous avons aussi suivi une formation avec l'ISTF qui nous a permis d'expérimenter des outils supplémentaires pour notre prise en charge comme le Parcooro, Genially, etc.

La crise a-t-elle changé votre regard sur votre métier ?

La crise m'a obligé à sortir de ma zone de confort, de concevoir des nouveaux outils d'accompagnement avec d'autres moyens de communication et de moderniser notre accompagnement. Grâce à cette crise, nous pouvons accompagner maintenant des personnes qui ont des gros problèmes de mobilité, faire de la formation mixte (présentiel et à distance en même temps).



Armelle BRISTIEL
Coordinatrice

Quels efforts commencés avec la crise sanitaire allez-vous poursuivre ?

La crise sanitaire a permis la mise en œuvre de nouveaux modes d'accompagnement des bénéficiaires qui devront être poursuivis en 2021 en adaptant les outils. De son côté, le décret du 2 octobre 2020 permettra de proposer des évaluations médico-psycho-sociales et/ou professionnelles au titre de la décision aux MDPH/MDA, mais également aux partenaires, et plus particulièrement le Cap emploi.

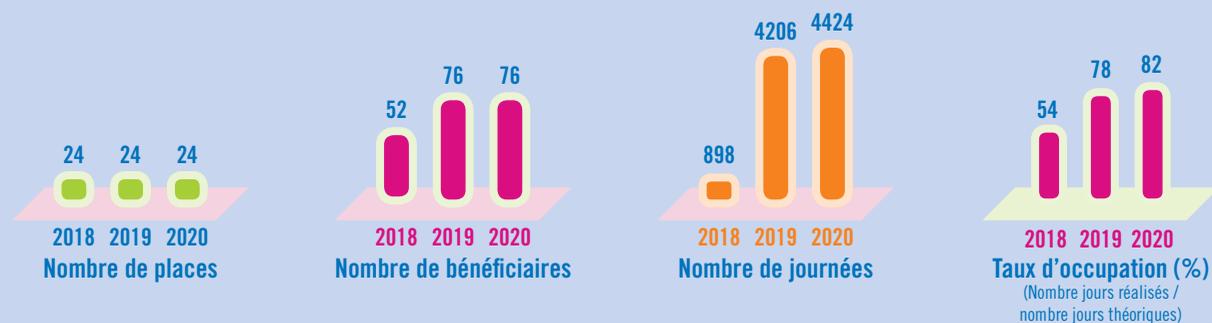
La transformation de l'offre de service a-t-elle des incidences dans la manière de travailler de l'ESPO 78 ?

Dans le cadre de la transformation de l'offre de service et principalement du virage inclusif, l'ESPO 78 devra travailler en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs que sont les Cap emploi, Pôle emploi, les missions locales, les établissements sociaux et médico-sociaux sans oublier les entreprises et les organismes de formation de droit commun.

Comment favorisez-vous l'autodétermination des bénéficiaires ?

Même si l'autodétermination fait partie de l'essence même de la pré-orientation, l'ESPO 78 s'engage à accompagner les bénéficiaires dans ce sens, avec l'aide des acteurs de proximité, afin qu'ils puissent faire leurs propres choix et prendre les décisions à partir de leurs besoins, leurs intérêts et leurs préférences tout en tenant compte de leur environnement. Cette approche sera favorisée, pour les professionnels, par la mise en place, dès 2021, de l'outil Mediateam qui permettra une aide à la détermination des besoins des bénéficiaires et des prestations nécessaires pour les atteindre, en lien avec la réforme Sérafin-PH.

Activité



Ressources

	2020
Charges	844 472
Produits	877 441
Résultat	32 969



Répartition ETP 2020 (%)

ESPO-ESRP d'Aubervilliers



16 places agréées en Pré-orientation

22 places agréées en Mise à niveau et Préparatoire

12 places agréées en français langue étrangère

16 places agréées en formation technicien en montage et vente d'optique et lunetterie

16 places agréées en formation employé administratif et accueil

12 places agréées en formation comptable assistant

16 places agréées en formation comptable assistant sanitaire et social

35,22 ETP 2020

Mission

Ouvert depuis 1976, l'ESPO-ESRP d'Aubervilliers est géré par l'Ugecam Ile-de-France depuis 2000. Agréé pour 110 places, il est le 1^{er} ESPO-ESRP ouvert en Seine-Saint-Denis.

Le Décret du 2 octobre 2020 fixe les conditions d'organisation des ESPO-ESRP en adaptant le rythme et l'intensité des prestations aux besoins des personnes et à leurs possibilités (temps partiel, séquentiel, continue, etc.).

S'agissant de ses missions de pré-orientation (ESPO), nous proposons un accompagnement individuel allant de l'évaluation, de l'élaboration et la validation du projet professionnel jusqu'à la mise en œuvre effective du projet des personnes. Nous serons amenés également à assurer des missions d'information, d'évaluation à la demande de la MDPH et d'employeurs publics ou privés.

En tant qu'ESRP, nous proposons par une prise en charge pluridisciplinaire, un accompagnement aux personnes en situation de handicap pour favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle par le biais des formations suivantes : Français Langue étrangère, Mise à Niveau, Employé Administratif et d'Accueil, Comptable Assistant, Comptable Assistant Sanitaire et Social, Technicien Monteur Vendeur en Optique Lunetterie.



Madina SADAoui
formatrice TMVOL

Quelle formation avez-vous accompagnée lors des confinements ?

Nous avons accompagné un groupe de stagiaires en formation de Technicien en Montage et Vente d'Optique Lunetterie. Il s'agit d'un titre professionnel de niveau 4. La formation dure 19 mois. Le Technicien en Montage et Vente d'Optique Lunetterie doit être formé dans 3 domaines de compétence.

Il a pour missions :

- La vente : il conseille, renseigne le client sur les équipements optiques, réalise le choix de monture, de verre ainsi que la prise de mesure pour la réalisation de l'équipement.
- L'atelier : il taille, monte, adapte et contrôle les équipements optiques.
- L'administratif : il traite les dossiers clients, la prise en charge mutuelle, assure le suivi des commandes et des mouvements de stock.

La formation se fait à partir de mise en situation professionnelle sur du matériel représentatif du marché (meuleuse, logiciel professionnel).

Avez-vous adapté votre enseignement ?

Toute la progression pédagogique a été réadaptée afin de pouvoir concilier la formation à distance, les journées en présentielles ainsi que le contenu pédagogique (jusqu'ici difficilement adaptable en distanciel). Une alternance entre le présentiel et le distanciel a été nécessaire, de manière à pouvoir mettre en pratique les apports théoriques. Les approches pédagogiques ont dû être remodulées dans le but de maintenir cette progression et la dynamique de groupe.

Quels résultats avez-vous obtenu ?

Le travail en équipe pluridisciplinaire et le suivi individualisé ont contribué à la réussite aux examens. Grâce à cette mobilisation, sur les 12 candidats présentés au diplôme, nous avons obtenu 100% de réussite (dont une réussite partielle).



Fatima BELALIA
Directrice de l'établissement

Quels sont les projets de partenariat de l'ESPO-ERSP Aubervilliers en 2021 ?

2021 devra être l'année de la concrétisation de plusieurs partenariats engagés l'année précédente. Ainsi, une convention à venir avec l'École 42, fondée à l'initiative de Xavier Niel en 2013 (première formation en informatique entièrement gratuite, ouverte sans condition de diplôme), permettra de proposer un accompagnement aux usagers aux métiers du numérique et d'avoir un accès aux formations dispensées à l'École 42 (en tenant compte des prérequis attendus). Parallèlement, une convention avec la CPAM de Paris porte sur la prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs indépendants. Elle permettra à l'établissement de se positionner très concrètement sur de nouvelles missions en lien avec le décret ESPO/ESRP du 2 octobre 2020 en proposant courant 2021 des consultations médico-professionnelles à destination des travailleurs indépendants en risque d'inaptitude.

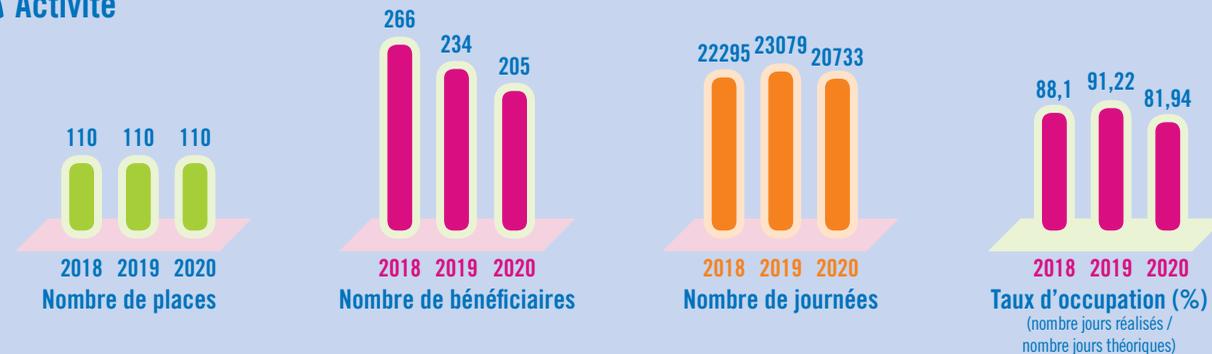
Avez-vous défini un projet d'établissement ?

Dans le cadre du projet d'établissement, il a été prévu de modifier l'offre de prestation dans le cadre de phase non qualifiante de l'établissement (ESPO/FLE/MAN) en dispositif plateforme. Les groupes de travail se réuniront en mars 2021. Pour rendre accessible l'établissement au public sourd et favoriser leur inclusion, l'ESRP de Coubert, le Centre Lillois et l'ESPO-ERSP Aubervilliers réfléchissent à la création d'un pôle de services Surdité.

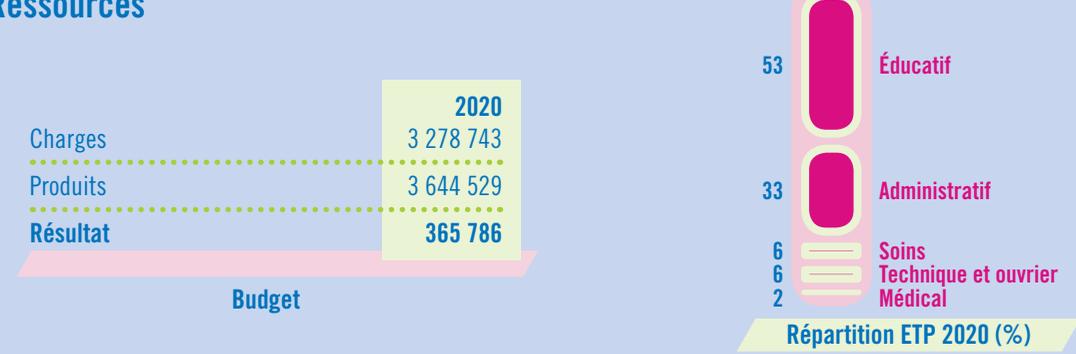
La rénovation de vos locaux est-elle dans les tuyaux ?

Des projets architecturaux portés de longue date devraient se concrétiser. La réhabilitation de l'espace Cuisine/Restauration permettra de proposer une prestation repas de qualité cuisinée sur place à nos usagers. Quant à la réfection des façades de l'établissement, elle favorisera une meilleure isolation thermique et un confort accru des usagers et des salariés.

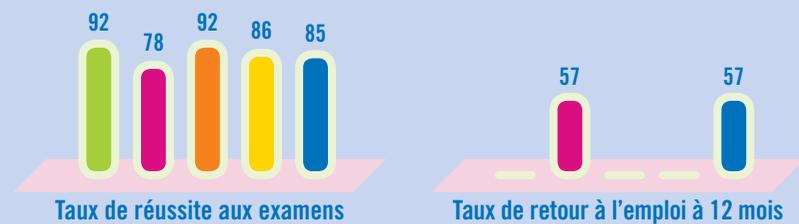
Activité



Ressources



Réussite aux examens et retour dans l'emploi durable (%)



- Technicien en Montage et Vente d'Optique et Lunetterie
- Employé Administratif et d'Accueil
- Comptable Assistant
- Comptable Assistant Sanitaire et Social
- Total établissement

Taux de retour à l'emploi par secteur d'activité à 12 mois (%)

* Sur 12 stagiaires en formation qualifiante tertiaire sorties en 2019, 7 ont répondu à notre enquête. Sur ces 7 personnes, 4 personnes (soit 57%) sont insérés.



ESRP

Beauvoir



20 places agréées en mise à niveau

32 places agréées en formation agent administratif

40 places agréées en formation secrétaire assistante médico-social

34 places agréées en formation technicien de laboratoire

45,56 ETP 2020

Mission

L'ESRP Beauvoir à Evry Courcouronnes dispense des formations de réadaptation professionnelle à des adultes reconnus travailleurs handicapés après une orientation par les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (C.D.A.P.H.). La capacité d'accueil s'élève à 120 places dont 60 places d'internat.

Les orientations de l'UGECAM Ile-de-France, adoptées par le Conseil, ont confirmé les orientations des CRP de l'UGECAM Ile-de-France par une logique de prise en charge médico-sociale centrée sur les besoins de formation des travailleurs handicapés, dans l'optique d'une formation qualifiante (Ministère du Travail) et d'une insertion durable. Pour atteindre cet objectif, la prestation offerte est globale et pluridisciplinaire.

Le décret n° 2020-1216 du 2 octobre 2020 définit de manière détaillée les missions et les conditions d'organisation et de fonctionnement des ESRP : Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle. Le changement de dénomination appelle de nouvelles modalités d'intervention. Vers une société plus inclusive, l'offre de prestations souples et modulables s'articule au plus près de la personne accompagnée en réponse à ses besoins dans le cadre de son parcours.



Gilles MARTI
Médecin

Comment avez-vous réagi en tant que médecin face à l'épidémie ?

J'ai pris mon poste le 4 mai 2020, au plus haut de la première vague pandémique de Covid 19 et en période de premier confinement. Avec un parcours hospitalier de 22 ans en service de soins critiques et de réanimation médicale, la situation de crise et d'urgence ne m'est pas inconnue. J'ai donc pu mettre rapidement à profit mon expérience antérieure et la rigueur acquise dans la gestion d'urgences et de crises sanitaires en milieu hospitalier (SARS, canicules, ...).

Avez-vous mis en place une organisation pour les patients atteints de la Covid ?

En parfaite collaboration avec l'ensemble des professionnels, la cellule de crise s'est employée à mettre en place et adapter au cours du temps l'ensemble des mesures sanitaires en évolution permanente, ce qui a permis d'éviter d'être confrontés à une contamination collective (cluster). Quelques cas sporadiques de Covid ont cependant émergé parmi les professionnels et les stagiaires, tous par contamination extérieure à l'ESRP, sans pour autant nécessiter d'organisation spécifique autre que l'accompagnement à distance et parfois logistique pendant les périodes d'éviction.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur votre métier ?

La profession médicale est par nature en mutation permanente. Les connaissances évoluent, les situations aussi, et cette pandémie nous le prouve. Le rapport au soin et les attentes des patients évoluent également. Après un long parcours hospitalier « au lit du malade », le virage vers le secteur médico-social m'ouvre un autre regard sur un autre mode d'exercice de la médecine, avec un champ de vision plus large et à plus long terme que je commence à explorer.



Olivier JOOS
Directeur de l'établissement

Comment se décline la stratégie nationale de la réadaptation professionnelle ?

Le groupe UGECAM a co-construit une stratégie nationale de la réadaptation professionnelle avec les directions régionales et les directeurs d'établissement à la suite d'un séminaire qui s'est tenu les 14 et 15 septembre 2020. L'UGECAM Ile-de-France s'inscrit dans cette stratégie qu'elle devra décliner au niveau régional pour la fin mars 2021.

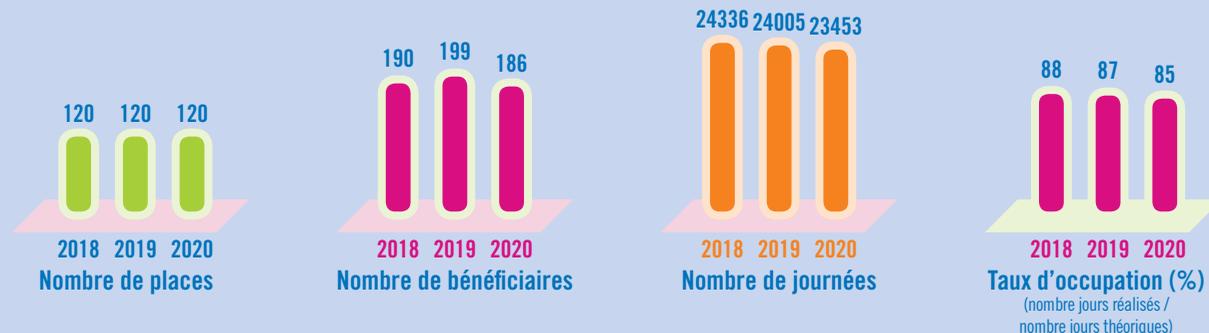
Aller vers une société inclusive oblige-t-il l'ESRP Beauvoir à s'adapter ?

Dans un mouvement vers une société inclusive et une vaste transformation du champ médico-social initiée par les pouvoirs publics, les établissements se doivent d'évoluer pour répondre de façon plus adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap. Cette prise en compte des besoins et des attentes des personnes conduira à modifier les pratiques professionnelles en sensibilisant dans un premier temps les équipes sur l'autodétermination et l'évaluation 360° découlant du Processus de Production du Handicap. Cet outil sera mis en correspondance avec les besoins et les prestations de la nomenclature SERAFIN-PH.

Que prévoyez-vous de mettre en place à l'ESRP Beauvoir ?

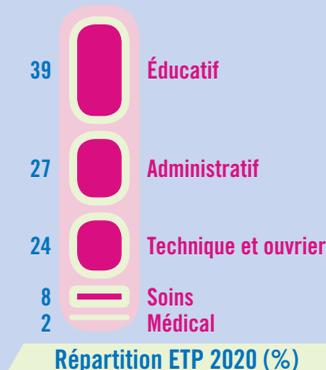
A l'ESRP Beauvoir, l'équipe pluridisciplinaire concevra une plateforme de services (évaluation, MPS, inclusion, hébergement et restauration). Les professionnels s'attacheront à développer sur le territoire les partenariats avec le droit commun, le Service Public de l'Emploi et les entreprises. Les trois actions suivantes qui découlent du projet d'établissement seront prioritaires : la conception de prestations personnalisées, différentes, plus souples, de courte durée ; la mise en place du dispositif Pass P'As à destination d'autistes sans déficience intellectuelle ; la création d'une action préparatoire santé avec les Groupes Korian et Ramsay ; l'accompagnement des étudiants en situation de handicap et les intervenants en IFSI/IFAS en lien avec le FIPH.

Activité



Ressources

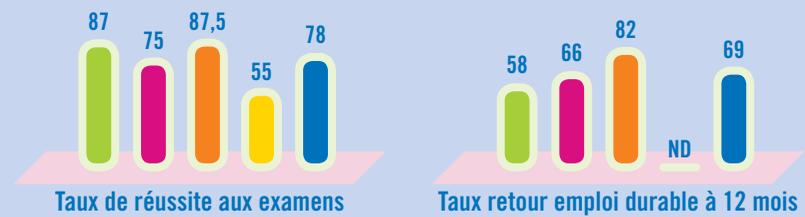
	2020
Charges	4 676 766
Produits	4 565 080
Résultat	-111 686



Nombre de formation de haut niveau

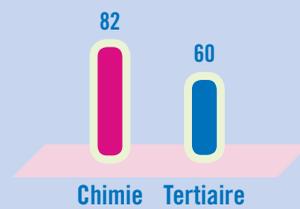


Réussite aux examens et retour dans l'emploi durable (%)



- Employé administratif et d'accueil
- Secrétaire assistante médico-social
- Technicien de laboratoire
- Développement web et web mobile
- Total établissement

Taux de retour à l'emploi par secteur d'activité à 12 mois (%)



Pôle médico-social de Coubert



25 places agréées en Orientation
Insertion Professionnelle

25 places agréées en Actions
de Mise et/ou Remise à Niveau

80 places agréées en Formation
Réadaptation Professionnelle

20 places
en UEROS

70 places
en ESAT

79,23 ETP 2020

Mission

Le pôle médico-social de Coubert regroupe plusieurs établissements et services médico-sociaux (ESMS) et dispositifs – ESPO, ESRP, UEROS, ESAT, plateforme inclusive A4+ et Emploi Accompagné – qui ont en commun d'accompagner des personnes en situation de handicap vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé.



Justine HURÉ
Coordinatrice plateforme A4+

Pourquoi la plateforme A4+ est-elle née ?

La plateforme inclusive A4+ a été créée suite à un Appel à manifestation d'intérêt de l'Agence régionale de santé (ARS) qui invitait à proposer un accompagnement pour des adultes avec trouble du spectre autistique (TSA). Conscient du besoin très fort des adultes avec TSA en matière d'insertion, nous avons proposé cette plateforme d'accompagnement vers l'insertion professionnelle. D'abord pour les adultes avec TSA, elle s'est ouverte par la suite à toutes déficiences. L'offre de plateformes à visée d'insertion professionnelle était inexistante sur le territoire seine-et-marnais, nous répondions ainsi à un besoin.

A-t-elle continué de fonctionner durant la crise sanitaire ?

La plateforme A4+, comme tout notre secteur médico-social de Coubert, a continué à fonctionner pendant le confinement et la crise sanitaire en recourant à l'accompagnement à distance. La plateforme A4+ a même créé du lien à distance entre plusieurs ESMS du territoire, en organisant par exemple un concours de poésie, à échelle presque départementale.

En quoi cette plateforme est-elle innovante ?

La plateforme A4+ innove en proposant un guichet unique qui garantit la continuité du parcours d'insertion professionnelle en mettant en réseau et en mobilisant tous les acteurs nécessaires du territoire à sa réalisation. Les parcours sont totalement personnalisés de façon à apporter aux personnes des réponses sur mesure. La plateforme est une formule particulièrement adaptée à des parcours personnalisés : elle est souple, permet la modularité des actes et se met en œuvre sur notre site, mais aussi hors de nos murs, dans des tiers-lieux du département.



Jean-Patrick GUICHARD
Directeur de l'établissement

Quels sont les grands changements à venir pour votre organisation ?

Nous avons engagé de grands changements qui vont démultiplier les projets et favoriser l'insertion professionnelle : nous quittons le milieu rural de Coubert pour nous installer à Lieusaint (77) à 200m du RER et des transports routiers, au cœur du Grand Paris Sud, bassin de vie, d'activité et d'emploi foisonnant, autant d'atouts pour concrétiser un objectif d'insertion professionnelle. Ce nouveau site géographique se nomme ACTI+ Lieusaint.

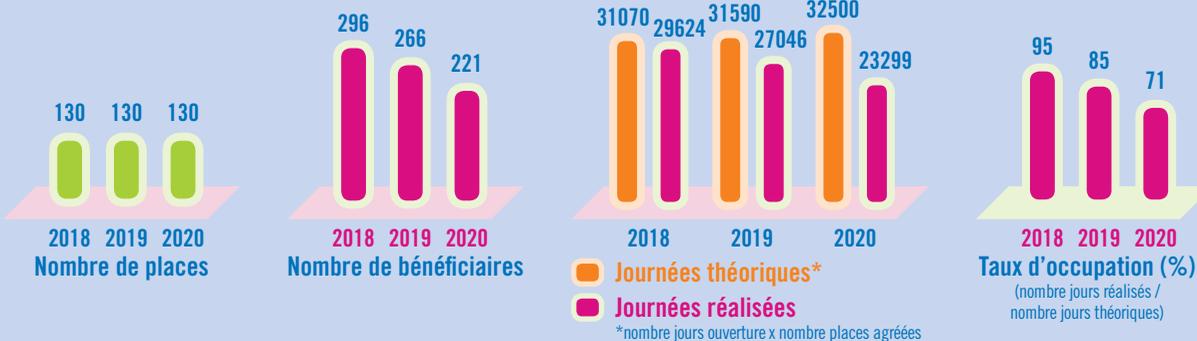
Quels partenariats avez-vous mis en place ?

Depuis notre site, nommé ACTI+ Lieusaint, nous développons déjà les partenariats de formation avec les 2 GRETA de Seine-et-Marne, l'IUT de Sénart, Simplon, etc. L'ESAT offrira une restauration d'une grande qualité à nos usagers et salariés mais aussi aux personnes de la zone de chalandise, tandis que notre auto-école en partenariat avec ARIS accompagnera les personnes de la consultation d'aptitude à l'examen sur route du permis de conduire : un outil indispensable pour l'insertion professionnelle. Notre offre de service sera totalement réformée, dynamisée, innovante, pour servir au mieux les personnes RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Quelles transformations majeures ont eu lieu pendant cette année 2020 ?

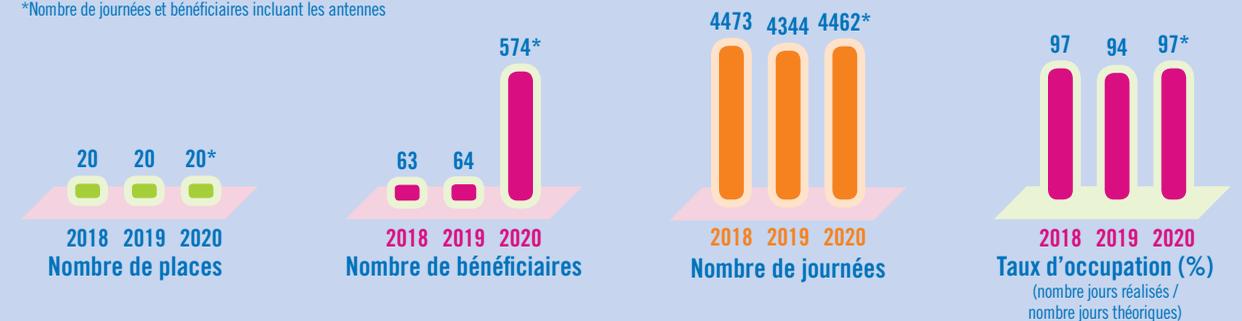
En phase avec le décret sur les ESPO et ESRP publié fin 2019, l'offre médico-sociale de Coubert a mis en place l'accompagnement en alternant présentiel et distanciel, parcours en continu et discontinu. Avec l'accord de la DDARS77 et/ou de la MDPH77, notre secteur médico-social a pu accueillir des personnes en situation de handicap sans aucune reconnaissance, RQTH ou notification d'orientation professionnelle pour une première partie d'accompagnement d'un mois. Les parcours deviennent de plus en plus personnalisés en répondant aux besoins de la personne. La plateforme A4+ initialement dédiée aux adultes autistes est, depuis début 2020, ouverte aux adultes quelles que soient leurs déficiences. Elle est l'élément moteur de l'accompagnement personnalisé.

ESPO / ESRP



UEROS

*Nombre de journées et bénéficiaires incluant les antennes

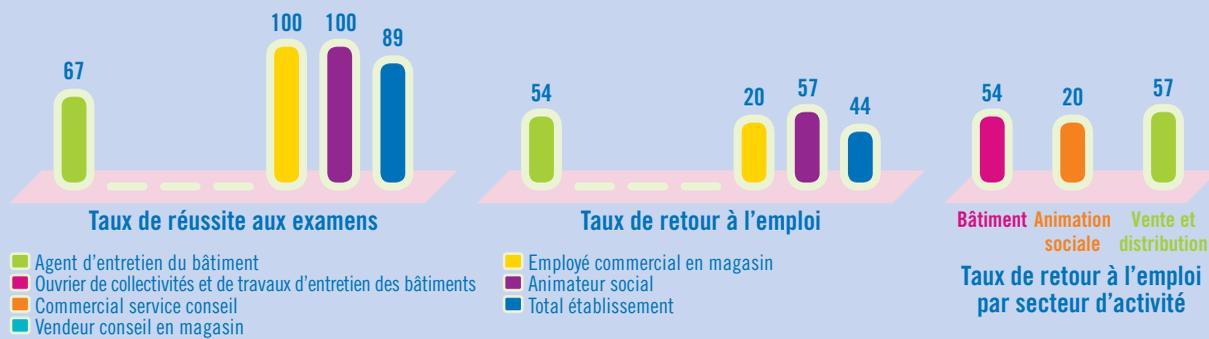


Emploi accompagné



ESAT

Réussite aux examens et retour dans l'emploi durable à 12 mois (%)



Chiffre d'affaires ESAT

Activité	CA 2020	Évolution N-1
Espaces verts	240 823,08	-61 251,17
Cafétéria	28 283,62	-27 132,14
Production cuisine	32 733,90	-71 278,49
Hors les murs	82 415,51	11 757,51
Nettoyage industriel locaux	66 555,00	-885,00
Total	450 811,21	

Total Évolution N-1

Ressources

	2020
Charges	5 626 800
Produits	5 390 976
Résultat	-235 823

Budget ESRP Coubert

	2020
Charges	1 289 230
Produits	1 447 312
Résultat	158 082

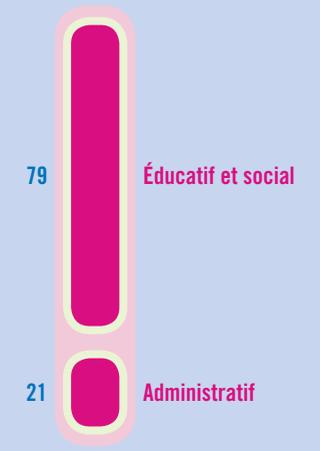
Budget ESAT Commercial

	2020
Charges	971 919
Produits	949 714
Résultat	-22 205

Budget ESAT Social

	2020
Charges	1 763 785
Produits	2 212 344
Résultat	448 559

Budget UEROS



Répartition ETP 2020 (%)
dont CRP, ESAT, UEROS

SAMSAH 92



20 places agréées

20 places en file active

6,34 ETP 2020

Mission

Le SAMSAH 92 de l'UGECAM Ile-de-France intervient sur notification de la MDPH auprès des bénéficiaires adultes cérébrolésés et domiciliés dans les Hauts-de-Seine. Il a vocation à apporter une aide ponctuelle mais répétée dans l'accomplissement des actes élémentaires et élaborés de la vie courante, au sein même du lieu de vie des bénéficiaires. Il doit permettre la mise en place d'un dispositif durable d'assistance par des professionnels de proximité dès que possible et agir tant que cela est nécessaire en synergie avec les autres structures spécifiques pour personnes cérébrolésées.

Dans le respect du projet de vie, le SAMSAH 92 de l'UGECAM Ile-de-France organise et met en œuvre tout ou partie des prestations suivantes : la mise en place de stratégies de compensation du handicap au domicile et/ou éventuellement sur le lieu de travail ou d'étude du bénéficiaire, la coordination du parcours de soin de la personne, l'aide pour développer la vie sociale de la personne, la création d'un réseau autour de la personne pour l'aider dans ses démarches administratives, sociales et/ou médicales, le soutien psychologique de la personne ou de son entourage, et l'aide à la recherche ou au maintien dans l'emploi, dans la formation.



Caroline DREVILLE
Ergothérapeute
et Inès DE BASQUIAT
Éducatrice spécialisée

Comment avez-vous vécu le 1er confinement ?

[CD] : Le 1^{er} confinement a été très inconfortable. Initialement, nous avons été déstabilisés par le manque de clarté sur nos modalités d'intervention. Nos bénéficiaires sont pour la plupart à la fois isolés et vulnérables, et le télétravail a diminué notre impact. Dans notre travail au quotidien, la forme est aussi importante que le fond. Il nous a été difficile et parfois impossible de gérer l'inquiétude de nos bénéficiaires par téléphone. [IDB] : Nous avons la force d'être adaptables, et en l'occurrence cela nous a été utile. Il y a eu une priorité donnée à notre équipement pour le télétravail. Nous avons dû faire face tant bien que mal à beaucoup d'inquiétudes de la part des bénéficiaires, et à juste titre puisqu'ils sont très isolés. A distance, il était difficile d'évaluer le niveau d'urgence de leur situation. La communication par téléphone est impossible pour certains d'entre eux.

Des sorties ont-elles été organisées par le SAMSAH 92 malgré la crise sanitaire ?

[IDB] Trois sorties culturelles ont été organisées par le SAMSAH en 2020 : la visite du Château de Versailles, la visite du Musée de l'Immigration, et celle du Musée du Quai Branly.

Quel bénéfice tirez-vous de ces visites culturelles ?

[CD] Ces événements nous permettent d'identifier les possibilités d'inclusion sociale de nos bénéficiaires, et nous avons souvent des surprises. Ils sont confrontés aux déficiences des autres. Certains le vivent mal et ont des difficultés à se mêler au groupe. En revanche, pour d'autres, ce sont des moments bénéfiques dans l'acceptation de leurs situations de handicap. Par exemple, l'une de nos bénéficiaires a pris conscience des notions d'effort et de confort (suivre une visite en fauteuil lui a permis de se concentrer sur les œuvres plutôt que sur ses pas). [IDB] Ces sorties sont pour beaucoup d'entre eux les seuls moments où nos bénéficiaires peuvent se rencontrer. Dans les semaines qui suivent, certains demandent des nouvelles des uns et des autres. C'est aussi l'occasion pour nous de faire un point sur leur autonomie. Ces événements leur font du bien. Ils nous en parlent encore des mois plus tard.



Thibault GUILMOIS
Coordinateur

Comment avez-vous vécu l'année 2020 au sein du SAMSAH 92 ?

En 2020, les bénéficiaires du SAMSAH 92 ont souffert des privations de liberté imposées par les mesures gouvernementales. Pour réduire les situations de vulnérabilité parfois extrêmes à domicile, les professionnels ont fait preuve d'un savoir-faire remarquable et d'une adaptabilité de tous les instants. Nous abordons l'année 2021 avec l'ambition de poursuivre la démarche de promotion de la participation sociale des bénéficiaires à travers des réflexions sur l'autodétermination et une coopération renforcée avec les acteurs locaux et institutionnels.

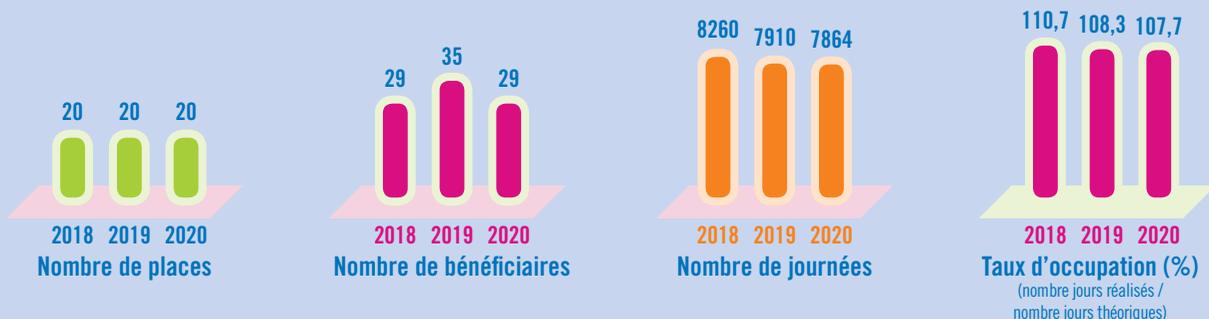
La contrainte sanitaire peut-elle être transformée en opportunité ?

Oui. Nous nous sommes progressivement saisis du contexte sanitaire contraint comme une opportunité pour interroger les modalités de participation à la vie du service offertes aux bénéficiaires. Ainsi, nous œuvrons dorénavant à l'organisation des groupes d'expression sur le territoire, au plus proche du domicile des bénéficiaires. Nous avons aussi pour objectif de nous approprier la démarche SERAFIN-PH dans le but de donner toujours plus de cohérence et de lisibilité aux accompagnements. Cela s'est déjà traduit par l'adoption du dossier unique de demande d'admission en ESMS dans une version rendue compatible avec la terminologie SERAFIN-PH, et se traduira à l'avenir par une révision des modalités de réalisation de l'évaluation des besoins, et une modification de la trame des projets d'accompagnement personnalisés. La prise en main du logiciel de dossier informatisé de l'utilisateur permettra de soutenir cette démarche.

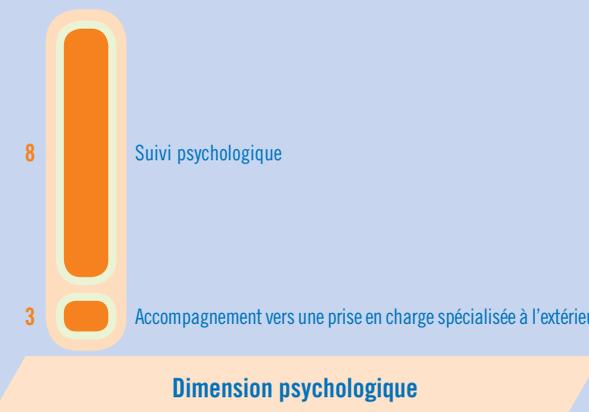
Souhaitez-vous développer des partenariats en 2021 ?

Nous souhaitons engager des démarches appuyées de partenariat avec les acteurs des différentes filières en santé mentale et en addictologie afin de répondre avec plus d'efficacité à la complexité des situations des bénéficiaires, et ainsi permettre leur inscription dans des parcours fluides, pérennes et inclusifs.

Activité



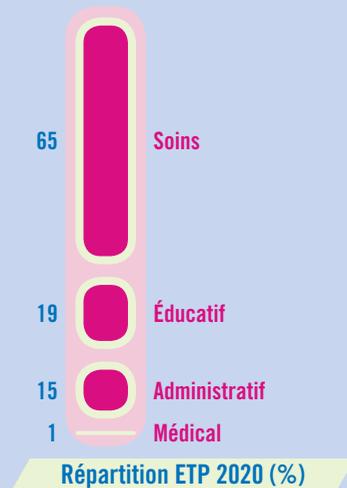
Champs d'interventions



Ressources

	2020
Charges	459 703
Produits	548 867
Résultat	89 164

Budget



16 établissements et services sanitaires et médico-sociaux au service des enfants, des adultes & du grand âge

Siège

4, place du Général de Gaulle
93100 Montreuil
Tél. : 01 58 10 10 00
siege.contact.idf@ugecam.assurance-maladie.fr

Centre de Formation Continue

33 avenue de Mousseau
91035 Evry Cedex
Tél. : 01 60 79 51 10
cfc-idf@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE SANITAIRE ENFANTS ET ADULTES

1 Espace Pédiatrique Alice Blum-Ribes

4, place du Général de Gaulle
93105 Montreuil Cedex
Tél. : 01 49 88 22 55
epabr.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

2 Centre de Réadaptation de Coubert

Activités sanitaires
Départementale 96
77170 Coubert
Tél. : 01 64 42 21 09
coubert.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

3 ESR Le Prieuré

4, rue Bezout - BP 80097
77212 Avon Cedex
Tél. : 01 64 69 63 85
leprieure.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

4 Le CERRSY

BP 96 - 78513 Rambouillet Cedex
Tél. : 01 34 94 52 00
lecerrsy.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE MÉDICO-SOCIAL ENFANTS

5 CMPP Delépine

16 impasse Delépine 75011 Paris
Tél. : 01 55 25 16 00
cmppdelepine.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

6 ITEP Le Coteau

Internat, semi-internat, CAFS et SESSAD de Vitry, de Choisy-le-Roi, de Boissy-Saint-Léger et de Champigny-sur-Marne. Semi-internat de Joinville-le-Pont, Internat de Cachan.
21, rue Verte 94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 46 81 19 00
itepcoteau.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

7 ITEP 77-Mosaïques

Dont internat, semi-internat de Saint-Thibault
Dont SESSAD de Noisiel, Melun et Coulommiers
Dont internat, semi-internat et CAFS de Bois-le-Roi
1 bis, rue Louis de Broglie
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tél. : 01 60 31 58 30
itep77.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

8 CAMSP

« Cadet Rousselle »
24, rue Jeanne d'Arc 94500 Champigny-sur-Marne
Tél. : 01 86 21 52 76
camspchampigny.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

« Petits Pas »

79, avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 85 34 71 34
camspvitry.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

9 IME Solfège

55, rue Denfert-Rochereau 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 85 34 71 19
imesolfège.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE MÉDICO-SOCIAL ADULTES

Secteur médico-social de Coubert*

10 ESRP-ESPO 11 ESAT Emploi Accompagné

12 UEROS (Antenne 95, 92, 75, 77 et 78)

Départementale 96 - 77170 Coubert

Tél. : 01 71 55 22 00

coubert.rp@ugecam.assurance-maladie.fr

13 ESRP-ESPO Aubervilliers

5-7 rue des Noyers 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 48 11 30 60

crpaubervilliers.accueil@ugecam.assurance-maladie.fr

14 ESRP Beauvoir

33, avenue de Mousseau
91035 Evry Cedex
Tél. : 01 60 79 51 00
crpbeauvoir.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

15 SAMSAN 92

Hôpital Raymond Poincaré
104, boulevard Raymond Poincaré
Pavillon Netter
92380 Garches
Tél. : 01 47 10 76 47
samsah92.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

16 ESPO 78

BP 96 - 78513 Rambouillet Cedex
Tél. : 01 70 53 20 50
contact.cpo78@ugecam.assurance-maladie.fr

* À compter de fin 2021, le secteur médico-social de Coubert sera implanté à Lieusaint (77) sur le site ACTI + Lieusaint

Rapport d'activité 2020 UGECAM Ile-de-France

Directeur de la publication : Béatrice Dulaurier – Coordination : Département de la communication – Rédaction : Établissements et siège UGECAM Ile-de-France. Conception : Sophie Lemonnier – Impression Technicom. Crédit photos : Gil Fornet, Contextes, William Beaucardet, Getty Images, Istock – Septembre 2021.



www.ugecamidf.fr